Rapport financier semestriel

2025

EssilorLuxottica

Sommaire

- **Rapport d'activité semestriel 2025**
- **États financiers semestriels consolidés résumés**
- **Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle**
- **Déclaration du responsable du Rapport financier semestriel 2025**

Rapport d'activité semestriel 2025

Table des matières

Faits marquants 2
Chiffre d'affaires consolidé 6
Compte de résultat et Indicateurs Alternatifs de Performance 10
Bilan, endettement financier net, flux de trésorerie et autres mesures « non-GAAP » 14
Acquisitions et partenariats 18
Mission et développement durable 19
Facteurs de risques 21
Événements postérieurs à la clôture 21
Perspectives 21
Notes 22
Annexe - Extraits des États financiers semestriels consolidés résumés 23
- Compte de résultat consolidé 23
- État de la situation financière consolidée 24
- Tableau des flux de trésorerie consolidés 25

Les totaux des tableaux présentés dans ce document étant issus de montants non arrondis, des écarts peuvent exister entre ceux-ci et la somme des montants arrondis des éléments dont ils sont constitués.

Faits marquants

Acquisition de la start-up française Pulse Audition centrée sur l'IA

Le 2 janvier 2025, EssilorLuxottica a annoncé l'acquisition de Pulse Audition, une start-up française proposant des solutions de réduction du bruit et de rehaussement de la voix basées sur des algorithmes intégrant l'IA, permettant aux personnes malentendantes de mieux entendre les propos de leurs interlocuteurs, en particulier dans des environnements bruyants.

Grâce aux technologies propriétaires de Pulse Audition et à son expertise en matière de développement de logiciels d'IA embarquée et de traitement du signal audio, EssilorLuxottica disposera de dispositifs et de logiciels qui viendront compléter et améliorer la qualité de ses produits et solutions sur le long terme et pourra s'appuyer sur une équipe de haut niveau. Cette nouvelle étape dans l'approche lancée en 2023 avec l'acquisition de Nuance Hearing est parfaitement alignée avec la stratégie du Groupe dans le domaine des solutions auditives.

EssilorLuxottica obtient l'autorisation de la FDA et les certifications européennes pour les lunettes Nuance Audio qui sont désormais disponibles aux États-Unis et en Europe

Le 3 février 2025, EssilorLuxottica a annoncé avoir reçu l'autorisation de la Food and Drug Administration américaine (FDA) pour la commercialisation sans ordonnance de ses lunettes Nuance Audio aux États-Unis. Le Groupe a également obtenu le marquage CE conformément au Règlement européen sur les dispositifs médicaux, ainsi que la certification ISO de Système de Management de la Qualité dédiée aux aides auditives, ce qui permet de lancer Nuance Audio en Europe.

Nuance Audio ouvre la voie à une nouvelle catégorie disruptive dans le domaine de la med-tech : son logiciel est le premier à être certifié par la FDA, aux États-Unis, en tant que Software as a Medical Device (SaMD), avec des préréglages permettant une utilisation optimale des lunettes. Ce produit intègre parfaitement une technologie auditive révolutionnaire, à oreille ouverte, dans une paire de lunettes intelligentes et élégantes. Après des décennies d'obstacles à l'adoption, allant de l'inconfort à la visibilité des aides auditives traditionnelles, les consommateurs pourront enfin bien voir et mieux entendre grâce à un seul produit, à la fois esthétique et très fonctionnel.

Nuance Audio est disponible à l'achat aux États-Unis, en Italie, en France, au Royaume-Uni et en Allemagne.

Dans le cadre de son modèle ouvert, EssilorLuxottica s'appuie sur son vaste réseau de magasins en propre, ainsi que sur les canaux traditionnels de distribution des aides auditives et sur les opticiens indépendants afin de rendre cette technologie accessible aux consommateurs partout où cela est possible.

EssilorLuxottica acquiert la start-up canadienne med-tech Cellview

Poursuivant son engagement à élever les standards de l'industrie et à améliorer la qualité des solutions de santé visuelle, EssilorLuxottica a annoncé, le 11 février 2025, l'acquisition de Cellview Imaging Inc, une start-up canadienne spécialisée dans le diagnostic innovant fondé sur l'imagerie rétinienne. Grâce aux technologies détenues en propre par Cellview, le Groupe élargit son portefeuille de solutions et d'instruments d'optique ophtalmique, poursuivant son parcours dans le domaine de la med-tech.

Basée à Toronto, Cellview conçoit et fabrique des instruments innovants et très performants de diagnostic par imagerie grâce à une solide expertise R&D interne. Déjà distribuées en Amérique du Nord, les solutions de Cellview permettent aux professionnels de la vue de diagnostiquer les pathologies rétiniennes grâce à la caméra rétinienne ultra-grand champ capable de capturer des images nettement plus grandes que la plupart des technologies existantes. L'offre de produits de Cellview a été approuvée par la FDA et a obtenu le marquage CE. Elle cible un large marché – des consultations en points de vente aux cliniques d'ophtalmologie – et est prête à être distribuée dans différentes régions, en commençant par l'Europe.

L'actionnariat salarié d'EssilorLuxottica atteint un investissement record

Le 2 avril 2025, EssilorLuxottica a annoncé que le programme d'actionnariat international SuperBoost 2025 et le PEE français ont tous deux atteint des niveaux records d'investissement en 2024. Le Groupe compte 97 000 actionnaires internes dans 85 pays, contre 83 500 en 2024.

EssilorLuxottica a lancé cette année une nouvelle formule de son programme Boost annuel. Les salariés pouvaient opter pour trois possibilités d'investissement supplémentaires, s'ajoutant aux options avec abondement déjà offertes. Ce dispositif renforcé vise à permettre une participation plus large et un engagement plus important des salariés, associés à la croissance du Groupe.

Valoptec Association a aussi connu une expansion avec aujourd'hui près de 37 000 membres (salariés, retraités et anciens salariés). Cette croissance souligne le rôle clé de Valoptec association, qui porte les valeurs d'EssilorLuxottica et prend part à sa gouvernance.

Renouvellement de la collaboration mondiale exclusive entre la marque RF et Oliver Peoples pour des collections de lunettes

Le 3 avril 2025, EssilorLuxottica et Roger Federer ont annoncé le renouvellement de leur accord de collaboration exclusif portant sur la conception, la fabrication et la distribution mondiale de lunettes sous les marques Roger Federer ("RF") et Oliver Peoples. Ce partenariat, à la croisée du luxe et de la performance, est étendu jusqu'au 31 décembre 2027, prolongeant ainsi le succès des premières collections.

Ce qui a commencé comme un dialogue inspiré et créatif entre Federer et Oliver Peoples a rapidement abouti à des collections de lunettes trouvant un fort écho auprès des consommateurs du monde entier. Le renouvellement de cet accord témoigne de l'engagement commun des deux marques en faveur de l'innovation, d'un savoir-faire artisanal et d'un style intemporel, et ouvre la voie à des réalisations encore plus importantes.

Résultats à six ans de l'essai clinique sur les verres Essilor Stellest

Le 14 avril 2025, EssilorLuxottica a dévoilé de nouvelles données cliniques sur six ans lors du congrès 2025 China Optometry & Ophthalmology Conference (COOC), renforçant l'efficacité à long terme des verres Essilor Stellest dans le contrôle de la progression de la myopie et de l'allongement axial de l'œil chez les enfants et les jeunes adultes. Les résultats soulignent l'impact significatif et durable des verres Essilor Stellest dans la maîtrise de la progression de la myopie, apportant des informations précieuses sur les stratégies à adopter pour faire face à l'épidémie mondiale de myopie.

Les résultats ont été présentés pour la première fois lors d'une session satellite dédiée au COOC 2025 par la professeure Jinhua Bao de l'hôpital ophtalmologique de l'Université médicale de Wenzhou (Chine), investigatrice principale de l'essai clinique. L'étude a débuté en 2018 avec des enfants âgés de 8 à 13 ans. Après avoir terminé la phase initiale de cinq ans, les participants ont continué à porter les verres Essilor Stellest pendant deux années supplémentaires afin d'évaluer l'impact à long terme sur la progression de la myopie. Au moment du suivi à six ans, les participants étaient âgés de 14 à 19 ans. Les résultats sur six ans ont montré que les verres Essilor Stellest avaient ralenti la progression de la myopie de 1,95 dioptrie (57 %) et l'allongement axial de 0,81 mm (52 %)[1] en moyenne, par rapport à un modèle de groupe témoin[2] extrapolé avec verres unifocaux à partir des données des deux premières années de l'étude clinique. Ces résultats démontrent l'efficacité continue des verres Essilor Stellest, avec des effets maintenus jusqu'à l'âge de 19 ans.

Ray-Ban | Meta monte en puissance avec une technologie plus intelligente, une expansion internationale et une campagne avec nouveaux ambassadeurs

Le 23 avril 2025, EssilorLuxottica et Meta Platforms, Inc. ont annoncé l'accélération du déploiement international de Ray-Ban Meta AI en combinant avancées en intelligence artificielle et déploiement stratégique sur trois nouveaux marchés : le Mexique, l'Inde et les Émirats Arabes Unis (EAU). Cette expansion s'inscrit dans la vision de Ray-Ban Meta de réinventer l'avenir de la technologie nomade à l'échelle mondiale.

Pour célébrer cette nouvelle étape, Ray-Ban Meta a lancé une campagne mondiale mettant en vedette le couple emblématique Barbara Palvin et Dylan Sprouse. Le duo incarne avec style et élégance la nouvelle monture Skyler dans un coloris inédit : Gris Craie Brillant équipée de verres Transitions® Saphir, qui s'adaptent parfaitement aux variations de lumière, s'assombrissant à l'extérieur, et retrouvant leur clarté à l'intérieur. Une paire de lunettes aux performances augmentées grâce à l'IA, pensée pour vous accompagner dans tous les moments du quotidien.

Le lancement a marqué une nouvelle étape pour Ray-Ban Meta AI, accessibles dans un plus grand nombre de pays et de langues. Grâce à la traduction instantanée, à la vidéo en direct pilotée par l'IA et à des fonctionnalités de collaboration en temps réel, l'expérience Ray-Ban Meta devient encore plus fluide, intuitive et universelle. Les utilisateurs peuvent aussi envoyer et recevoir des messages sur Instagram en mode mains libres, et accéder à un plus large éventail d'applications musicales, dans plusieurs pays, dont les États-Unis et le Canada.

---

[1] EssilorLuxottica. Efficacité du contrôle de la myopie avec des verres de lunettes dotés de microlentilles hautement asphériques : résultats d'une étude de suivi sur 6 ans. 2025. Données internes.

[2] Comparé à la progression sur 60 mois du groupe témoin extrapolé (diminution annuelle moyenne prévue de l'équivalent sphérique [SER] de 9,7 %, basée sur les données du groupe témoin initial de 2 ans, Smotherman C, et al. IOVS 2023;64:ARVO E-Abstract 811) & Comparé à la progression sur 60 mois du groupe témoin extrapolé (diminution annuelle moyenne prévue de la longueur axiale [AL] de 15 %, basée sur les données du groupe témoin initial de 2 ans, Shamp W, et al. IOVS 2022;63:ARVO E-Abstract A0111).

[3] Bloque 100% des rayons UVA & UVB, s'assombrit à l'extérieur et filtre jusqu'à 32% de la lumière bleu-violet à l'intérieur et jusqu'à 85% à l'extérieur. La lumière bleu-violet est mesurée entre 400 et 455nm (ISO TR 20772:2018).

Distribution du dividende

L'Assemblée Générale des actionnaires d'EssilorLuxottica qui s'est tenue le 30 avril 2025 a approuvé la distribution d'un dividende de 3,95 euros par action ordinaire au titre de l'exercice 2024.

L'Assemblée Générale a décidé de donner aux actionnaires la possibilité de recevoir ce dividende final en actions nouvellement émises au prix de 222,02 euros par action. Ce prix correspond à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés de l'action EssilorLuxottica sur le marché réglementé d'Euronext Paris, lors des 20 séances de Bourse précédant le jour de l'Assemblée Générale, diminuée du montant net du dividende à distribuer au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le tout arrondi au centime d'euro supérieur.

La période d'option pour le paiement du dividende en actions nouvellement émises a été ouverte du 9 mai au 30 mai 2025 inclus. À l'issue de cette période, 316 917 525 options ont été exercées en faveur du paiement du dividende en actions. Ainsi, le 5 juin 2025, 5 638 328 nouvelles actions ont été émises, livrées et admises sur le marché Euronext Paris. Ces nouvelles actions confèrent les mêmes droits que les actions existantes et portent droit à dividendes, conférant ainsi le droit à toute distribution mise en paiement à compter de la date d'émission.

Le montant total du dividende distribué en numéraire aux actionnaires qui n'ont pas exercé l'option s'élève à 547 millions d'euros et a également été versé le 5 juin 2025.

Le Président Emmanuel Macron inaugure le Laboratoire d'Excellence d'EssilorLuxottica, un site à l'image d'un Groupe disruptif et engagé

Le 12 mai 2025, le Laboratoire d'Excellence d'EssilorLuxottica ("Labex") situé dans la région du Grand Paris (Wissous-91), a été inauguré par le Président de la République française, Emmanuel Macron. Fer de lance de l'expertise du Groupe, ce site industriel vise à développer la production en France de verres ophtalmiques de prescription réalisés sur mesure. Il combine des savoir-faire med-tech très avancés avec un engagement fort en termes de développement durable, concrétisant la capacité d'EssilorLuxottica à repousser les limites de l'innovation.

EssilorLuxottica va acquérir les cliniques Optegra

Le 30 mai 2025, EssilorLuxottica et MidEuropa ont annoncé avoir conclu un accord prévoyant l'acquisition d'Optegra par EssilorLuxottica. Optegra est une plateforme d'ophtalmologie intégrée, en forte croissance et opérant sur cinq marchés européens clés : le Royaume-Uni, la République Tchèque, la Pologne, la Slovaquie, et les Pays-Bas.

Cette acquisition représente une étape importante dans la stratégie med-tech d'EssilorLuxottica, dont l'offre s'étend désormais bien au-delà des montures et des verres pour inclure des technologies innovantes basées sur l'IA, des dispositifs connectés, des instruments médicaux et des solutions de santé visuelle reconnues scientifiquement, permettant d'améliorer la vie de millions de personnes.

Avec les enseignes Optegra, Lexum et Iris, le groupe Optegra opère un large réseau de plus de 70 cliniques ophtalmologiques et centres de diagnostic à travers l'Europe. Il propose des traitements ophtalmiques essentiels ainsi que des procédures électives de correction visuelle, s'appuyant notamment sur l'IA, couvrant les phases pré- et post- opératoires. Son offre inclut la chirurgie de la cataracte, les traitements de la dégénérescence maculaire liée à l'âge et du glaucome, le remplacement du cristallin et la chirurgie laser des yeux. Ces services s'adressent à la fois aux patients dont les soins sont couverts par une couverture santé publique et ceux ne bénéficiant pas d'une prise en charge. Depuis 2007, la renommée de ses chirurgiens et équipes médicales dédiées a établi un solide leadership clinique et une réputation de confiance en termes de qualité des soins. La plateforme Optegra s'intègre parfaitement à la démarche d'extension du portefeuille med-tech d'EssilorLuxottica.

La transaction devrait être finalisée d'ici fin 2025 sous réserve des approbations réglementaires et des autres conditions usuelles**.**

Succès du placement d'une émission obligataire d'un montant d'1 milliard d'euros

Le 3 juin 2025, EssilorLuxottica a réalisé avec succès le placement d'une émission obligataire d'un montant total d'un milliard d'euros avec une date de maturité en janvier 2030, assortie d'un coupon de 2,625 % soit un rendement de 2,76 %.

Le livre d'ordres a atteint presque plus de 2,5 milliards d'euros, attirant des investisseurs institutionnels de premier rang et démontrant une confiance élevée dans le modèle économique et le profil de crédit d'EssilorLuxottica.

Le règlement-livraison est intervenu le 10 juin 2025 avec une admission des Obligations à la cote sur Euronext Paris.

Acquisition des chaines de magasins A-Look, Seen et OWL en Malaisie

Le 5 juin 2025, EssilorLuxottica a annoncé la signature d'un accord en vue d'acquérir l'une des principales chaines d'optique en Malaisie, qui opère 90 magasins sous les bannières A-Look, Seen et OWL.

Le Groupe A-Look a été créé en 2003 avec un premier magasin ouvert par Dato Terry Ngeow à Kuala Lumpur. Aujourd'hui, les points de vente A-Look, Seen et OWL couvrent la Malaisie Occidentale (Péninsulaire) ainsi que la Malaisie Orientale.

Avec l'acquisition de ces chaines omnicanales et multimarques renommées, EssilorLuxottica vise à compléter son empreinte en Malaisie, où le Groupe est présent de longue date au travers de ses activités de vente aux professionnels de la vue et de vente directe aux consommateurs. Cette initiative reflète son engagement à poursuivre la transformation de l'industrie, en améliorant le niveau de santé visuelle et en accélérant la digitalisation du marché ainsi que l'expérience consommateur en magasin.

Cet accord a été finalisé le 1er juillet 2025.

Lancement d'Oakley Meta

Le 20 juin 2025, EssilorLuxottica et Meta Platforms ont annoncé Oakley Meta, une nouvelle catégorie de lunettes IA haute performance qui associent les technologies IA avancées de Meta au design signature et aux verres PRIZM d'Oakley pour transformer la manière dont les consommateurs vivent leurs meilleures performances – dans leurs activités sportives aussi bien que dans leur quotidien. Les lunettes Oakley Meta représentent une nouvelle gamme de produits, issue du partenariat de long-terme entre les deux groupes, après le succès de Ray-Ban Meta, qui a défini cette catégorie et se place en tête des ventes mondiales de lunettes IA, avec des millions de consommateurs équipés.

Oakley Meta HSTN, le premier modèle de cette collection, offre des améliorations technologiques clés telles que l'enregistrement vidéo ultra-HD 3k, pour des images plus nettes et de meilleure résolution que le Full HD (1080p). Les utilisateurs peuvent écouter leur musique et leurs podcasts préférés grâce à des haut-parleurs oreilles-libres puissants et intégrés de manière invisible dans les lunettes. Les Oakley Meta HTSN peuvent fonctionner jusqu'à 8 heures en utilisation standard et jusqu'à 19 heures en mode veille grâce à une autonomie de la batterie prolongée de 40%. Elles sont accompagnées d'un étui de chargement fournissant jusqu'à 48 heures de rechargement en déplacement.

Les consommateurs peuvent équiper leurs Oakley Meta HSTN de verres bénéficiant de la technologie PRIZM d'Oakley, l'une des innovations les plus avancées en matière de verres optiques. Cette technologie révolutionnaire ajuste finement le spectre lumineux, intensifiant les couleurs tout en filtrant les distractions visuelles. Cela fait ressortir les détails avec une plus grande netteté, permettant aux porteurs de lunettes de mieux voir, de réagir plus rapidement et donner le meilleur d'eux-mêmes.

Environnement macroéconomique

Comparé à l'année précédente, l'environnement macroéconomique de la période a été marqué par la forte volatilité sur les droits de douanes américains depuis l'annonce du 2 avril 2025 de nouvelles taxes d'importation réciproques. Dans ce contexte mouvant, le Groupe a mis en œuvre des mesures visant à atténuer les impacts économiques de ces droits de douane, en s'appuyant principalement sur la diversification géographique de ses sites de production et en appliquant des ajustements tarifaires ciblés.

Chiffre d'affaires consolidé

Chiffre d'affaires par segment d'activité

EssilorLuxottica est un acteur verticalement intégré dont la stratégie de *go-to-market* est basée sur deux canaux de distribution.

Les segments d'activité du Groupe sont :

- le segment des solutions professionnelles ou **Professional Solutions (PS)**, qui regroupe l'activité de vente en gros du Groupe, c'est-à-dire les produits et les services que le Groupe fournit à tous les professionnels de la santé visuelle (distributeurs, chaines d'optique, opticiens indépendants, plateformes tierces d'e-commerce, etc.) ; et
- le segment de la vente directe aux consommateurs ou **Direct to Consumer (DTC)**, qui regroupe les activités de vente de détail du Groupe, à savoir les produits et les services que le Groupe vend directement au consommateur final, que ce soit par le biais de son réseau de magasins traditionnels ou de ses canaux de distribution en ligne (e-commerce).

En millions d'euros	S1 2025	S1 2024	Variation à taux de change constants[1]	Variation à taux de change courants
Professional Solutions	6 565	6 414	4,2 %	2,4 %
Direct to Consumer	7 459	6 876	10,2 %	8,5 %
CHIFFRE D'AFFAIRES	**14 024**	**13 290**	**7,3 %**	**5,5 %**

En millions d'euros	T2 2025	T2 2024	Variation à taux de change constants[1]	Variation à taux de change courants
Professional Solutions	3 329	3 334	3,9 %	-0,1 %
Direct to Consumer	3 846	3 621	10,4 %	6,2 %
CHIFFRE D'AFFAIRES	**7 175**	**6 955**	**7,3 %**	**3,2 %**

Chiffre d'affaires du deuxième trimestre par activité

Professional Solutions

Le chiffre d'affaires du segment Professional Solutions s'élève à 3 329 millions d'euros, en hausse de 3,9 % à taux de change constants[1] par rapport au deuxième trimestre 2024 (-0,1 % à taux de change courants).

La région EMEA et l'Amérique latine ont continué d'être les moteurs de la hausse, affichant une croissance à un chiffre élevé, suivies de l'Amérique du Nord et de l'Asie-Pacifique, toutes deux en hausse à un chiffre bas. Ray-Ban, et ses lunettes connectées ainsi que Miu Miu, se sont une nouvelle fois assuré les premières places des marques de montures les plus appréciées. La croissance des verres a été tirée par les offres de contrôle de la myopie, avec une montée en puissance rapide de Nikon DOT.

Direct to Consumer

Le chiffre d'affaires du segment Direct to Consumer s'établit à 3 846 millions d'euros, en hausse de 10,4 % à taux de change constants[1] par rapport au deuxième trimestre 2024 (+6,2 % à taux de change courants).

La croissance du segment Direct to Consumer a été soutenue par la performance dynamique des magasins physiques, du e-commerce et de la contribution de Supreme. Les ventes à magasins comparables[3] ont augmenté de près de 7 %, avec les enseignes d'optique et de la catégorie solaire toutes deux sur une dynamique positive. Ray-Ban Meta est resté fortement ancré dans les esprits, laissant une empreinte marquante sur la réussite de ce trimestre. Le produit a été déployé dans de nouveaux pays depuis mai.

Chiffre d'affaires du premier semestre par activité

Professional Solutions

Au premier semestre 2025, la division Professional Solutions a réalisé un chiffre d'affaires de 6 565 millions d'euros, en hausse de 4,2 % à taux de change constants [1] par rapport à 2024 (+2,4 % à taux de change courants).

Cette performance satisfaisante a été soutenue par la région EMEA et l'Amérique latine en croissance à un chiffre élevé, tandis que l'Amérique du Nord et l'Asie-Pacifique ont clôturé le semestre avec une croissance à un chiffre bas. Miu Miu s'est distinguée comme la plus performante des marques sous licence, et Ray-Ban, portée par ses lunettes connectées, s'est classée en tête des marques maison. La catégorie des verres a continué de connaître une forte croissance dans les offres de contrôle de la myopie.

Direct to Consumer

Au premier semestre 2025, le segment Direct to Consumer a affiché un chiffre d'affaires de 7 459 millions d'euros, en hausse de 10,2 % à taux de change constants[1] par rapport à 2024 (+8,5 % à taux de change courants).

Les ventes à magasins comparables[3] ont affiché une croissance à un chiffre élevé, grâce aux enseignes d'optique et de la catégorie solaire, avec ces dernières qui ont également bénéficié d'une base de comparaison moins exigeante en 2024. Toutes les régions ont contribué à cette solide performance, en particulier la région EMEA et l'Amérique latine. Ray-Ban.com, renforcée par ses marques de lunettes avec IA, s'est une nouvelle fois imposée comme le principal moteur du e-commerce. Supreme, consolidé depuis octobre 2024, a apporté une contribution supplémentaire aux résultats.

Chiffre d'affaires par zone géographique

Les zones géographiques correspondent à l'**Amérique du Nord**, **EMEA** (c'est-à-dire l'Europe, dont la Turquie et la Russie, ainsi que le Moyen-Orient et l'Afrique), l'**Asie-Pacifique** et l'**Amérique latine**.

En millions d'euros	S1 2025	S1 2024	Variation à taux de change constants[1]	Variation à taux de change courants
Amérique du Nord	6 184	5 973	4,9 %	3,5 %
EMEA	5 404	4 969	9,5 %	8,8 %
Asie-Pacifique	1 702	1 589	9,0 %	7,1 %
Amérique latine	735	759	8,7 %	-3,1 %
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	**14 024**	**13 290**	**7,3 %**	**5,5 %**

En millions d'euros	T2 2025	T2 2024	Variation à taux de change constants[1]	Variation à taux de change courants
Amérique du Nord	3 104	3 098	5,5 %	0,2 %
EMEA	2 856	2 648	9,1 %	7,9 %
Asie-Pacifique	849	821	7,8 %	3,5 %
Amérique latine	366	387	8,2 %	-5,6 %
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	**7 175**	**6 955**	**7,3 %**	**3,2 %**

Chiffre d'affaires du deuxième trimestre par zone géographique

Amérique du Nord

L'Amérique du Nord affiche un chiffre d'affaires de 3 104 millions d'euros, en hausse de 5,5 % à taux de change constants[1] par rapport au deuxième trimestre 2024 (+0,2 % à taux de change courants), avec une performance positive dans les deux segments.

La division Professional Solutions a connu une croissance à un chiffre bas. Le canal des indépendants membres des alliances et des programmes de partenariat (comme EL 360) se renforcent davantage et les grands comptes confirment la tendance positive du trimestre précédent. Shamir a poursuivi sa trajectoire, devenant une source de croissance solide dans la catégorie des verres. Le secteur des montures a bénéficié de l'engouement durable pour Ray-Ban Meta, ainsi que d'une solide performance des montures de correction. Les lunettes de soleil ont continué à subir une pression dans le réseau des grands magasins. Miu Miu, Burberry et Jimmy Choo figuraient parmi les marques les plus en vogue du moment.

La bonne performance du segment Direct to Consumer s'est maintenue tout au long du deuxième trimestre, soutenue par la croissance du commerce physique et du e-commerce, associée à la consolidation de Supreme. Les ventes à magasins comparables[3] ont augmenté de l'ordre de 5 %. LensCrafters a maintenu une dynamique positive grâce à la une demande soutenue des consommateurs assurés ainsi qu'à un rebond de la demande des consommateurs non assurés. La trajectoire de Sunglass Hut s'est avérée tout aussi convaincante, alimentée par la demande soutenue pour Ray-Ban Meta, reflété par les performances remarquables de Ray-Ban.com, couronné une fois de plus comme le site web le plus performant. Nuance Audio a continué à susciter un vif intérêt parmi les consommateurs, les premiers retours des utilisateurs initiaux étant favorables.

EMEA

Le chiffre d'affaires de la région EMEA s'établit à 2 856 millions d'euros, en hausse de 9,1 % à taux de change constants[1] par rapport au deuxième trimestre 2024 (7,9 % à taux de change courants), la région apportant la contribution la plus importante à la croissance globale du Groupe sur la période. Les segments Professional Solutions et Direct to Consumer présentent respectivement une croissance à un chiffre élevé et une croissance à deux chiffres.

Toutes les catégories de produits ont contribué positivement à la bonne performance du segment Professional Solutions. La trajectoire de croissance de Ray-Ban Meta a continué d'être solide, soutenue par une pénétration plus élevée et une distribution élargie. L'innovation a alimenté l'activité des verres au cours de la période avec une hausse à deux chiffres de Stellest, Transitions Gen S qui continue de susciter l'enthousiasme des clients et Varilux Physio extensee maintenant déployé dans la région. Les lunettes de soleil ont représenté un moteur de croissance clé au cours de la période, Miu Miu et Chanel confirmant leur position parmi les marques sous licence les plus performantes. La distribution de Nuance Audio s'est développée avec succès au cours du trimestre, avec près de deux mille emplacements proposant désormais le produit.

Dans le segment Direct to Consumer, les ventes à magasins comparables[3] pour l'activité optique ont affiché une croissance à un chiffre élevé, avec la montée en gamme de la catégorie des verres progressifs et le programme d'abonnement « Vision as a Service » couvrant plus de 1,3 million de clients optiques à la fin du trimestre. Parmi les principaux pays, le Royaume-Uni et l'Italie ont continué de progresser, la France a accéléré par rapport au premier trimestre, tandis que l'Allemagne a légèrement ralenti. Après un lancement réussi en Italie en février, Nuance Audio a été introduit en France, au Royaume-Uni et en Allemagne au cours du deuxième trimestre, ainsi qu'en Espagne en juillet, continuant à recevoir d'excellents retours de la part des utilisateurs. S'appuyant sur plus de trois années consécutives de forte croissance, les enseignes solaires ont connu une croissance à deux chiffres au cours du trimestre, stimulées par Ray-Ban Meta, tous les pays contribuant également à cette solide performance.

Asie-Pacifique

L'Asie-Pacifique affiche un chiffre d'affaires de 849 millions d'euros, en hausse de 7,8 % à taux de change constants[1] par rapport au deuxième trimestre 2024 (+3,5 % à taux de change courants), porté par une performance sous-jacente positive et un effet positif additionnel de Supreme.

Dans le segment Professional Solutions, la Grande Chine présente une croissance à un chiffre élevé, qui a continué d'être soutenue par la catégorie des offres de contrôle de la myopie. Nikon s'est révélé comme l'un des principaux contributeurs dans le domaine des verres, enregistrant une croissance sur l'ensemble de sa gamme : des verres unifocaux aux verres progressifs, en passant par ceux dédiés au contrôle de la myopie DOT. Le lancement de Gen S, disponible depuis mars, a continué de stimuler la croissance de Transitions. Miu Miu s'est avérée être la marque de licence la plus attrayante pour les montures, tandis qu'Oakley a enregistré une croissance à un chiffre élevé dans la région. Parmi les autres pays de la région, l'Inde s'est démarquée, stimulée par le lancement de Ray-Ban Meta en mai.

Dans le segment Direct to Consumer, en Australie, la performance d'OPSM a ralenti en raison d'une base de comparaison élevée au deuxième trimestre de l'année dernière, tandis que les ventes à magasin comparables[3] de Sunglass Hut ont pris de l'ampleur grâce à l'engouement pour Ray-Ban Meta. Les magasins de détail Oakley de la région ont prospéré, enregistrant une croissance des ventes à magasin comparables[3] de 10 %.

Amérique latine

L'Amérique latine a réalisé un chiffre d'affaires de 366 millions d'euros, en hausse de 8,2 % à taux de change constants[1] par rapport au deuxième trimestre 2024 (-5,6 % à taux de change courants), les deux segments et tous les pays contribuant à ce bon résultat.

Le segment Professional Solutions a bénéficié de la croissance du Brésil et du Mexique, les deux principaux pays de la région. La performance au Brésil a été tirée par les verres avec Transitions, Varilux et Crizal figurant parmi les marques les plus performantes, tandis qu'Oakley et Miu Miu se sont démarquées dans la catégorie des montures. Le programme de franchise Óticas Carol a continué de progresser, avec l'amélioration des services en magasin et de l'assortiment de produits, ce qui a entraîné une solide augmentation des revenus. La performance du Mexique est devenue positive au cours du trimestre, accélérant avec la catégorie des montures couplée au lancement réussi de Ray-Ban Meta dans le pays. L'Argentine a contribué aux résultats globaux, grâce aux volumes pour les montures et à l'étoffement de la gamme de verres avec le lancement de Transitions Gen S et de Varilux XR.

Dans le segment Direct to Consumer, les ventes à magasins comparables[3] ont affiché une croissance à un chiffre élevé au cours du trimestre. Les enseignes d'optique ont confirmé un bon rythme de croissance, soutenues par le prix-mix, avec une gamme de produits enrichie qui a soutenu les résultats au Mexique et au Chili. Sunglass Hut a connu une croissance à deux chiffres dans la région, accélérant grâce à l'excellente performance des emplacements internationaux au Mexique et au Chili ainsi qu'à l'introduction des lunettes connectées sur le marché mexicain.

Chiffre d’affaires du premier semestre par zone géographique

Amérique du Nord

Au premier semestre 2025, l'Amérique du Nord a réalisé un chiffre d'affaires de 6 184 millions d'euros, en hausse de 4,9 % par rapport à 2024 à taux de change constants[1] (+3,5 % à taux de change courants).

Le segment Professional Solutions a clôturé le semestre avec une croissance à un chiffre bas, les ventes de verres ayant progressivement rattrapé leur retard au deuxième trimestre dans le canal des indépendants, les grands comptes restant solides tout au long de la période et moteur principal de l'activité de vente en gros. Dans le segment Direct to Consumer, les enseignes du solaire et de l’optique ont affiché des performances solides, aidées par l'essor de Ray-Ban Meta. Les lunettes connectées ont également stimulé les ventes e-commerce dans la région, faisant de Ray-Ban.com le site le plus performant. Nuance Audio, disponible sur le marché depuis février, a suscité un intérêt prometteur. La consolidation de Supreme a également soutenu les résultats.

EMEA

Au premier semestre 2025, la région EMEA affiche un chiffre d'affaires de 5 404 millions d'euros, en hausse de 9,5 % par rapport à 2024 à taux de change constants[1] (+8,8 % à taux de change courants).

La croissance encourageante dans la région a été tirée par l'activité du segment Direct to Consumer, en plein essor, ainsi que par la solide activité du segment Professional Solutions. Tous les pays ont affiché des résultats positifs. Dans le segment Professional Solutions, toutes les principales catégories de produits ont bien contribué à la performance de la division, notamment les lunettes de soleil et les lunettes connectées. L'activité Direct to Consumer a été soutenue par la croissance des ventes à magasins comparables[3] au travers des enseignes dans les segments optique et solaire grâce à la qualité de l’exécution. Nuance Audio a également contribué à la croissance alimentée par le déploiement continu dans les principaux pays.

Asie-Pacifique

Au premier semestre 2025, l'Asie-Pacifique affiche un chiffre d'affaires de 1 702 millions d'euros, en hausse de 9,0 % par rapport à 2024 à taux de change constants[1] (+7,1 % à taux de change courants).

Une bonne performance a été enregistrée dans les pays de la région. La division Professional Solutions en Grande Chine s'appuie à la fois sur les verres, qui sont en progression grâce aux offres de contrôle de la myopie ainsi que sur les marques de luxe et les montures Oakley. L'Inde et l'Asie du Sud-Est ont également contribué à la croissance du segment. La bonne performance du segment Direct to Consumer a été soutenue par des ventes à magasins comparables[3] positives dans tous les pays, dont OPSM en Australie qui enregistre une croissance à un chiffre bas. Les magasins Oakley ont bénéficié d’une fidélité solide de leur clientèle locale. Supreme a également contribué à la croissance de la région.

Amérique latine

Au premier semestre 2025, l'Amérique latine a réalisé un chiffre d'affaires de 735 millions d'euros, en hausse de 8,7 % par rapport à 2024 à taux de change constants[1] (-3,1 % à taux de change courants).

La bonne performance de la région résulte de tendances positives dans tous les pays. Le Brésil a enregistré une croissance solide, portée par les deux segments. Dans le secteur Direct to Consumer, les enseignes d’optique ont connu une bonne croissance au Mexique et au Chili tandis que Sunglass Hut a pris de l'ampleur du côté du solaire dans le secteur de la vente de détail.

Compte de résultat et Indicateurs Alternatifs de Performance

Compte de résultat consolidé condensé d'EssilorLuxottica

En millions d'euros	S1 2025	S1 2024	Variation
Chiffre d'affaires	14 024	13 290	5,5 %
Coût des ventes	(5 182)	(4 761)	8,8 %
MARGE BRUTE	**8 842**	**8 529**	**3,7 %**
En % du chiffre d'affaires	*63,1 %*	*64,2 %*	
Charges opérationnelles	**(6 840)**	**(6 586)**	**3,9 %**
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	**2 003**	**1 943**	**3,1 %**
En % du chiffre d'affaires	*14,3 %*	*14,6 %*	
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	**1 916**	**1 861**	**2,9 %**
En % du chiffre d'affaires	*13,7 %*	*14,0 %*	
Impôts sur le résultat	(463)	(428)	8,0 %
Taux effectif d'impôt	*24,1 %*	*23,0 %*	
RÉSULTAT NET	**1 453**	**1 433**	**1,4 %**
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	**1 387**	**1 365**	**1,6 %**

Le tableau ci-dessus présente les performances des activités d'EssilorLuxottica aux premiers semestres 2025 et 2024.

- Le *Chiffre d'affaires* a augmenté de 5,5 % par rapport au premier semestre 2024, à taux de change courants ; la performance du *Chiffre d'affaires* du Groupe sur le semestre est commentée, par activité ainsi que par zone géographique, dans la section précédente *Chiffre d'affaires consolidé*.
- Le *Coût des ventes* affiche une hausse de 8,8 %, à taux de change courants, par rapport au premier semestre 2024, entraînant une diminution du taux de *Marge brute* (63,1 % contre 64,2 % pour le premier semestre 2024). Les principaux facteurs de cette tendance sont liés à l'instauration de droits de douane réciproques par l'administration américaine, principalement à partir du deuxième trimestre 2025, ainsi qu'à une part plus importante de ventes de lunettes connectées, compensés en partie par un effet prix-mix favorable.
- Les *Charges opérationnelles* sont toujours significativement impactées par les amortissements résultant de la comptabilisation des actifs corporels et incorporels suite à l'allocation du prix d'acquisition liée au rapprochement entre Essilor et Luxottica et à l'acquisition de GrandVision (environ 455 millions d'euros au premier semestre 2025 contre environ 485 millions d'euros comptabilisés sur la même période l'année dernière). La performance du premier semestre 2025 (une hausse des charges opérationnelles de 3,9 % à taux de change courants) provient principalement des investissements commerciaux réalisés par le Groupe afin de développer la catégorie de produit des solutions auditives, compensés toutefois par une gestion efficace des *Frais généraux et administratifs*. Le *Résultat opérationnel* représente 14,3 % du chiffre d'affaires, soit une baisse de 30 points de base par rapport au premier semestre 2024.
- Le *Résultat net* est en légère augmentation par rapport au premier semestre 2024 (1 453 millions d'euros contre 1 433 millions d'euros pour le premier semestre 2024) en raison d'une progression du résultat opérationnel compensée par une hausse des charges d'impôts sur le résultat.

Les Indicateurs Alternatifs de Performance (IAP) d'EssilorLuxottica

Indicateurs ajustés

Dans ce document, la Direction présente certains indicateurs de performance qui ne sont pas prévus par les normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*) émises par l'*International Accounting Standards Board* (IASB, Bureau international des normes comptables) et approuvées par l'Union européenne. Ces agrégats ne sont pas destinés à être utilisés isolément ou à remplacer les agrégats figurant dans les états financiers semestriels consolidés résumés d'EssilorLuxottica établis conformément aux normes IFRS. En effet, ces agrégats doivent être utilisés et analysés conjointement aux états financiers semestriels consolidés résumés d'EssilorLuxottica pour une meilleure compréhension des performances opérationnelles du Groupe. Ces agrégats ne sont pas définis par les normes IFRS et les investisseurs sont invités à examiner avec attention leurs définitions.

Le rapprochement entre Essilor et Luxottica (« Rapprochement EL »), l'acquisition de GrandVision (« Acquisition GV »), les autres acquisitions stratégiques et significatives ainsi que les événements inhabituels, occasionnels ou sans rapport avec les activités normales ont un impact significatif sur les résultats consolidés. Par conséquent, certains agrégats ont été ajustés (« indicateurs ajustés »), dans le but de fournir des informations supplémentaires en base comparable par rapport aux exercices précédents, de refléter les performances économiques réelles d'EssilorLuxottica et de permettre leur suivi et leur comparabilité avec ceux de ses concurrents. En particulier, la Direction a ajusté les indicateurs suivants : le *Coût des ventes*, la *Marge brute*, les *Charges opérationnelles*, le *Résultat opérationnel*, le *Résultat avant impôt* et le *Résultat net*. Ces mesures ajustées sont rapprochées de leurs mesures les plus comparables présentées dans les états financiers semestriels consolidés résumés pour la période de six mois close le 30 juin 2025.

En continuité avec les périodes précédentes, pour le premier semestre 2025 les indicateurs ajustés ne tiennent pas compte : (i) des impacts supplémentaires liés à l'allocation du prix d'acquisition relatif aux acquisitions stratégiques et significatives réalisées par le Groupe (*Ajustements liés à l'allocation du prix d'acquisition*) ; et (ii) des autres ajustements relatifs aux transactions inhabituelles, occasionnelles, ou sans rapport avec les activités normales, l'impact de ces événements pouvant altérer la compréhension de la performance du Groupe (*Autres ajustements « non-GAAP »*).

En millions d'euros	S1 2025	Ajustements liés à l'allocation du prix d'acquisition	Autres ajustements « non-GAAP »	S1 2025 Ajusté[2]
Chiffre d'affaires	14 024	-	-	14 024
Coût des ventes	(5 182)	4	49	(5 128)
MARGE BRUTE	**8 842**	**4**	**49**	**8 896**
En % du chiffre d'affaires	*63,1 %*			*63,4 %*
Charges opérationnelles	(6 840)	416	59	(6 364)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	**2 003**	**420**	**109**	**2 532**
En % du chiffre d'affaires	*14,3 %*			*18,1 %*
Coût de l'endettement financier net et autres*	(87)	0	-	(86)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	**1 916**	**421**	**109**	**2 445**
En % du chiffre d'affaires	*13,7 %*			*17,4 %*
Impôts sur le résultat	(463)	(85)	(22)	(570)
RÉSULTAT NET	**1 453**	**336**	**87**	**1 875**
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	**1 387**	**328**	**84**	**1 799**

* *Incluant les* Autres produits/(charges) financiers *et la* Quote-part *dans le résultat net des sociétés mises en équivalence.*

Les Autres ajustements « non-GAAP » les plus significatifs sur le premier semestre 2025 sont relatifs à :

- des projets de restructuration et réorganisations (pour près de 18 millions d'euros en *Charges opérationnelles*) relatifs à plusieurs initiatives à travers le Groupe dans différents pays et activités, principalement relatifs au marché nord-américain ainsi qu'aux opérations industrielles ;
- au coût du plan international d'actionnariat salarié (SuperBoost) pour près de 71 millions d'euros. Ce plan n'ayant pas été proposé l'année dernière aux salariés, ce montant significatif affecte la comparabilité de la performance financière. Le coût SuperBoost est principalement reconnu en *Coût des ventes ;*
- des *Impôts sur le résultat* ajustés à hauteur de (22) millions d'euros en raison des impacts fiscaux induits par l'ensemble des ajustements décrits ci-dessus.

Compte de résultat consolidé ajusté[2]

En millions d'euros	S1 2025 Ajusté[2]	S1 2024 Ajusté[2]	Variation à taux de change constants[1]	Variation à taux de change courants
Chiffre d'affaires	14 024	13 290	7,3 %	5,5 %
Coût des ventes	(5 128)	(4 749)	9,5 %	8,0 %
MARGE BRUTE	**8 896**	**8 541**	**6,1 %**	**4,2 %**
En % du chiffre d'affaires	*63,4 %*	*64,3 %*		
Frais de recherche et développement	(199)	(177)	13,3 %	12,8 %
Frais de commercialisation	(4 143)	(3 933)	7,0 %	5,3 %
Redevances	(132)	(130)	4,2 %	1,9 %
Frais de publicité et de marketing	(842)	(817)	4,5 %	3,1 %
Frais généraux et administratifs	(1 054)	(1 052)	1,2 %	0,2 %
Autres produits/(charges) opérationnels	7	(2)	>100 %	>100 %
Total des charges opérationnelles	**(6 364)**	**(6 109)**	**5,6 %**	**4,2 %**
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	**2 532**	**2 431**	**7,1 %**	**4,1 %**
En % du chiffre d'affaires	*18,1 %*	*18,3 %*		
Coût de l'endettement financier net et autres*	(86)	(83)	9,0 %	4,5 %
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	**2 445**	**2 349**	**7,1 %**	**4,1 %**
En % du chiffre d'affaires	*17,4 %*	*17,7 %*		
Impôts sur le résultat	(570)	(528)		
Taux effectif d'impôt	*23,3 %*	*22,5 %*		
RÉSULTAT NET	**1 875**	**1 820**	**6,0 %**	**3,0 %**
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	**1 799**	**1 746**	**6,1 %**	**3,1 %**

* *Incluant les Autres produits / (charges) financiers et la Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence.*

Le ***Chiffre d'affaires*** du premier semestre s'est élevé à 14 024 millions d'euros, en hausse de 7,3 % à taux de change constants[1] (+5,5 % à taux de change courants).

***Marge brute ajustée*[2]: +6,1 % à taux de change constants[1] (+4,2 % à taux de change courants)**

La *Marge brute* ajustée[2] s'est élevée à 8 896 millions d'euros au premier semestre 2025, représentant 63,4 % du chiffre d'affaires. Les principaux facteurs de dilution du taux de Marge brute sont liés aux nouveaux droits de douane mis en place par l'administration américaine ainsi qu'à une part plus importante des ventes provenant de produits *wearables*, compensés en partie par l'effet favorable du prix-mix.

***Charges opérationnelles* ajustées[2]: +5,6 % à taux de change constants[1] (+4,2 % à taux de change courants)**

Les *Charges opérationnelles* ajustées[2] se sont élevées à 6 364 millions d'euros au premier semestre 2025, représentant 45,4 % du chiffre d'affaires (46,0 % au premier semestre 2024).

Les principales variations relatives aux *Charges opérationnelles* portent sur :

- des *Frais de commercialisation* de 4 143 millions d'euros, en augmentation de 7,0 % à taux de change constants[1] par rapport au premier semestre 2024, en raison principalement d'une hausse des charges de personnel ;
- des *Frais de publicité et de marketing* de 842 millions d'euros, en hausse de 4,5 % à taux de change constants[1], notamment en raison des investissements liés au lancement de la nouvelle catégorie des solutions auditives ;
- des *Frais généraux et administratifs* de 1 054 millions d'euros, en hausse de 1,2 % à taux de change constants[1], par rapport à la même période de 2024, en raison d'une gestion efficiente des frais généraux.

***Résultat opérationnel* ajusté[2] : +7,1 % à taux de change constants[1] (+4,1 % à taux de change courants)**

Le Groupe enregistre un *Résultat opérationnel* ajusté[2] de 2 532 millions d'euros, représentant 18,1 % du chiffre d'affaires comparé aux 18,3 % sur la même période en 2024 (18,3 % à taux de change constants[1], soit un montant stable comparé au premier semestre 2024).

Coût de l'endettement financier net*[6] ajusté[2] *et autres

Le *Coût de l'endettement financier net*[6] ajusté[2] est en progression par rapport au premier semestre 2024 en raison d'un effet négatif provenant d'une hausse des taux d'intérêts, en particulier sur les taux applicables aux contrats de location des magasins.

***Impôts sur le résultat* ajusté[2]**

EssilorLuxottica reconnaît pour le premier semestre 2025 une charge d'*Impôts sur le résultat* de 570 millions d'euros représentant un taux d'impôt ajusté[2] de 23,3 %. En année pleine, le taux d'impôt effectif ajusté[2] est attendu globalement similaire à celui de l'année 2024.

***Résultat net part du Groupe* ajusté[2] en hausse de +6,1 % à taux de change constants[1] (+3,1 % à taux de change courants)**

Bilan, endettement financier net, flux de trésorerie et autres mesures « non-GAAP »

État de la situation financière consolidée d'EssilorLuxottica reclassé

L'état reclassé de la situation financière consolidée d'EssilorLuxottica agrège les montants des actifs et des passifs de l'état de la situation financière consolidée conformément aux critères fonctionnels qui considèrent le Groupe classiquement divisé en trois domaines fondamentaux axés sur les investissements, l'exploitation et le financement.

En millions d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024
Goodwill	30 154	31 996
Immobilisations incorporelles	10 025	11 047
Immobilisations corporelles	5 388	5 689
Droits d'utilisation	3 336	3 484
Titres mis en équivalence	85	85
Autres actifs non courants	1 524	1 535
Actifs immobilisés	**50 512**	**53 836**
Besoin en fonds de roulement commercial	**4 272**	**3 756**
Avantages au personnel et provisions	**(861)**	**(939)**
Créances d'impôts/(dettes)	(402)	(243)
Impôts différés actifs/(passifs)	(1 541)	(1 651)
Impôts actifs/(passifs)	**(1 943)**	**(1 895)**
Autres actifs opérationnels courants/(passifs)	**(2 313)**	**(2 791)**
CAPITAL NET INVESTI	**49 668**	**51 967**
CAPITAUX PROPRES	**38 405**	**41 001**
ENDETTEMENT FINANCIER NET	**11 263**	**10 966**

Les *Actifs immobilisés*, d'une valeur de 50 512 millions d'euros ont diminué de 3 324 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2024. Les principales catégories d'actifs contribuant à cette diminution sont indiquées ci-dessous :

i. *goodwill* : le *goodwill* a diminué de 1 842 millions d'euros, dont 1 991 millions d'euros dus aux effets des variations des taux de change, compensés partiellement par une augmentation de 148 millions d'euros résultant des regroupements d'entreprises intervenus sur la période.

ii. les *immobilisations incorporelles* : la diminution de 1 022 millions d'euros est principalement liée aux charges d'amortissement de la période pour 634 millions d'euros (significativement impactées par les charges d'amortissement résultant de la reconnaissance d'actifs incorporels suite à l'allocation du prix d'acquisition relatif au Rapprochement EL et à l'Acquisition GV) et par les effets des variations des taux de change pour 533 millions d'euros, compensés partiellement par les nouvelles acquisitions de la période pour 138 millions d'euros, principalement en licences et logiciels.

iii. les *Immobilisations corporelles* et le *Droit d'utilisation* : la baisse globale sur la période est de 449 millions d'euros. Les charges d'amortissement et de dépréciation de la période pour près de 911 millions d'euros et les effets négatifs des variations des taux de change pour 498 millions d'euros ont été partiellement compensés par les nouvelles immobilisations de la période (dépenses en investissements pour près de 435 millions d'euros, ainsi que la comptabilisation de nouveaux droits d'utilisation dans le cadre des contrats de location conclus sur le premier semestre 2025 pour 516 millions d'euros).

Le *Besoin en fonds de roulement commercial* (soit la somme des stocks, des créances clients et des dettes fournisseurs) a augmenté de 516 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2024 .en raison d'une part, de la trajectoire de croissance de la division Professional Solutions et, d'autre part, de la saisonnalité de l'activité.

Les *Capitaux propres* ont diminué en raison des distributions de dividendes de la période : 547 millions d'euros versés aux actionnaires d'EssilorLuxottica n'ayant pas opté pour le dividende en actions (voir paragraphe *Faits marquants*) et 75 millions d'euros distribués aux actionnaires minoritaires des filiales du Groupe ainsi que des effets provenant de la conversion des soldes et flux en devises (une baisse de 3 266 millions d'euros des réserves de conversion du Groupe). Cette baisse a été partiellement compensée du résultat net part du Groupe de la période (1 387 millions d'euros).

L'*Endettement financier net*[6] a augmenté de 297 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2024, comme illustré dans le paragraphe dédié.

Autres mesures « non-GAAP »

D'autres mesures « non-GAAP » telles que l'Endettement financier net[6], le Cash-flow libre[5], l'EBITDA et le ratio d'Endettement financier net[6] sur EBITDA sont également incluses dans ce document en vue de :

- renforcer la transparence pour les investisseurs ;
- aider les investisseurs à évaluer la performance opérationnelle du Groupe et de sa capacité à refinancer sa dette à mesure qu'elle arrive à échéance et à contracter des dettes supplémentaires pour investir dans de nouvelles opportunités opérationnelles ;
- aider les investisseurs à évaluer le coût de la dette du Groupe ;
- veiller à ce que ces mesures soient pleinement comprises à la lumière de la manière dont le Groupe évalue ses résultats opérationnels et son effet de levier ;
- définir correctement les paramètres utilisés et confirmer leur calcul ; et
- partager simultanément ces mesures avec tous les investisseurs.

Ces autres mesures « non-GAAP » ne sont pas destinées à être utilisées isolément ou à remplacer les agrégats figurant dans les états financiers semestriels consolidés résumés d'EssilorLuxottica établis conformément aux normes IFRS, mais doivent plutôt être utilisées en complément des résultats IFRS afin d'aider le lecteur à mieux comprendre la performance opérationnelle du Groupe. En outre, les investisseurs doivent être conscients que la méthode de calcul de ces mesures « non-GAAP » peut différer de celle employée par d'autres sociétés.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre ces mesures « non-GAAP » et les mesures financières IFRS les plus directement comparables.

En millions d'euros	S1 2025	S1 2024
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (a)	2 175	2 135
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles (a)	(729)	(700)
Remboursements du principal des dettes de loyers (a)	(495)	(464)
CASH-FLOW LIBRE	**951**	**971**
Résultat opérationnel (b)	2 003	1 943
Amortissements, dépréciations et pertes de valeur (a)	1 556	1 513
EBITDA	**3 559**	**3 456**
ENDETTEMENT FINANCIER NET (c)	**11 263**	**9 758**
ENDETTEMENT FINANCIER NET/EBITDA LTM (d)	**1,7**	**1,5**

(a) Tels que présentés dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

(b) Tel que présenté dans le compte de résultat consolidé.

(c) L'Endettement financier net[6] est présenté dans la Note 15 Dettes financières, incluant les dettes de loyer des Notes aux états financiers semestriels consolidés résumés. Ses composantes sont aussi présentées dans le paragraphe Endettement financier net[6] ci-dessous

(d) EBITDA LTM = 12 mois glissants, 6 648 millions d'euros sur la période de 12 mois close au 30 juin 2025 et 6 309 millions d'euros sur la période de 12 mois close au 30 juin 2024.

Endettement financier net[6]

L'*Endettement financier net[6] hors dettes de loyer* du Groupe a atteint 7 793 millions d'euros au 30 juin 2025, soit une hausse de 474 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2024. Au 30 juin 2025, le solde des dettes de loyer est en diminution de 177 millions d'euros comparé à celui à fin 2024.

En millions d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024
Dettes financières non courantes	6 807	7 071
Dettes financières courantes	3 773	2 498
TOTAL PASSIFS	**10 580**	**9 570**
Investissements court terme	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(2 786)	(2 251)
TOTAL ACTIFS	**(2 786)**	**(2 251)**
Instruments dérivés sur les dettes financières (couverture de juste valeur)	-	-
ENDETTEMENT FINANCIER NET hors dettes de loyer	**7 793**	**7 319**
Dettes de loyer (courantes et non courantes)	3 470	3 647
ENDETTEMENT FINANCIER NET	**11 263**	**10 966**

Les dettes financières non courantes ont diminué par rapport au 31 décembre 2024, essentiellement du fait du reclassement en dettes financières courantes d'un Eurobond de 1,25 milliard (valeur nominale) arrivant à échéance en janvier 2026, partiellement compensé par l'émission d'un Eurobond de 1 milliard arrivant à échéance en janvier 2030.

Les dettes financières courantes sont en progression, notamment en raison du reclassement de 1,25 milliard d'euros (valeur nominale) présenté ci-dessus et d'une hausse de l'encours de Commercial Papers, principalement dans le cadre du programme USCP pour 1,68 milliard d'euros (valeur nominale), partiellement compensée par une diminution provenant du remboursement d'un emprunt obligataire pour un montant de 1,5 milliard d'euros (valeur nominale) arrivé à échéance en mai.

Tableau des flux de trésorerie consolidés reclassé

Le tableau des flux de trésorerie consolidés reclassé réconcilie l'EBITDA avec le flux net de trésorerie généré par le Groupe en mettant en évidence le flux de trésorerie provenant de l'exploitation (Cash-flow libre[5]).

En millions d'euros	S1 2025	S1 2024
EBITDA	**3 559**	**3 456**
Dépenses d'investissements	(729)	(700)
Paiement des loyers (hors intérêts) (a)	(495)	(464)
Impôts payés	(331)	(297)
Variation du besoin en fonds de roulement commercial (b) et autres variations	(1 053)	(1 024)
CASH-FLOW LIBRE	**951**	**971**
Dividendes versés	(620)	(1 220)
Acquisitions de filiales, net de la trésorerie acquise	(138)	(70)
Autres variations des capitaux propres	(480)	(111)
Autres variations d'actifs financiers et non financiers	19	(6)
Variation des dettes financières (hors écarts de change)	1 059	(30)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	**790**	**(465)**

(a) Remboursements du principal des dettes de loyers tels que présentés dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.
(b) Besoin en fonds de roulement commercial : stocks, créances clients et dettes fournisseurs.

Les *Dépenses d'investissements* décaissées s'élèvent à 729 millions d'euros, en légère hausse comparées à la même période de 2024 et représentent un taux stable de 5 % du chiffre d'affaires Groupe.

La ligne *Acquisitions de filiales, net de la trésorerie acquise*, représente les sorties nettes de trésorerie relatives aux regroupements d'entreprises finalisés sur la période, et dans un effet moindre, les compléments de prix et/ou paiements différés portant sur des acquisitions finalisées les années passées.

Les *Dividendes versés* diminuent fortement par rapport à la période comparative de l'année précédente, principalement en raison d'une réduction de la distribution de dividendes en numéraire aux actionnaires d'EssilorLuxottica (en 2025, 70% des actionnaires du groupe ont opté pour recevoir leur dividende en actions nouvellement émises, dit dividende en actions, contre 35% en 2024).

La ligne *Autres variations des capitaux propres* intègre entre autres, les effets des opérations relatives aux participations ne donnant pas le contrôle ainsi que les sorties de trésorerie relatives aux programmes de rachat d'actions (496 millions d'euros pour le premier semestre 2025, tandis qu'aucune action EssilorLuxottica n'a été rachetée au premier semestre 2024) compensés en partie par les encaissements liés aux programmes d'actionnariat salarié.

Les flux reportés dans la ligne *Autres variations d'actifs financiers et non financiers* au premier semestre 2025 comprennent les décaissements issus des prises de participation financières dans des sociétés non consolidées.

Enfin, la ligne *Variation des dettes financières (hors écarts de change)* a été principalement impactée par les mouvements décrits dans le paragraphe *Endettement financier net*[6].

Acquisitions et partenariats

Au cours du premier semestre 2025, EssilorLuxottica a poursuivi sa stratégie de fusions et acquisitions dans certaines activités et zones géographiques. Les principales transactions de l'année sont les suivantes :

- Le 2 janvier 2025, EssilorLuxottica a annoncé l'acquisition de Pulse Audition, une start-up française proposant des solutions de réduction du bruit et de rehaussement de la voix basées sur des algorithmes intégrant l'IA, permettant aux personnes malentendantes de mieux entendre les propos de leurs interlocuteurs, en particulier dans des environnements bruyants.
- Le 1er février 2025, EssilorLuxottica a acquis Cellview Imaging Inc, une start-up canadienne spécialisée dans le diagnostic innovant fondé sur l'imagerie rétinienne. L'offre de produits de Cellview a été approuvée par la FDA et a obtenu le marquage CE et permet aux professionnels de la vue de diagnostiquer les pathologies rétiniennes grâce à la caméra rétinienne ultra-grand champ capable de capturer des images nettement plus grandes que la plupart des technologies existantes.
- Le 30 mai 2025, EssilorLuxottica et MidEuropa ont annoncé avoir conclu un accord prévoyant l'acquisition d'Optegra par EssilorLuxottica. Optegra est une plateforme d'ophtalmologie intégrée, en forte croissance et opérant sur cinq marchés européens clés : le Royaume-Uni, la République Tchèque, la Pologne, la Slovaquie, et les Pays-Bas. Avec les enseignes Optegra, Lexum et Iris, le groupe Optegra opère un large réseau de plus de 70 cliniques ophtalmologiques et centres de diagnostic, et propose des traitements ophtalmiques essentiels ainsi que des procédures électives de correction visuelle, s'appuyant notamment sur l'IA, couvrant les phases pré- et post-opératoires. La transaction devrait être finalisée d'ici fin 2025 sous réserve des approbations réglementaires et des autres conditions usuelles.
- Le 5 juin 2025, EssilorLuxottica a annoncé la signature d'un accord en vue d'acquérir l'une des principales chaines d'optique en Malaisie, qui opère 90 magasins sous les bannières A-Look, Seen et OWL. Cet accord a été finalisé le 1er juillet 2025.

Les autres acquisitions réalisées sur la période portent sur des rachats de participations minoritaires et des prises de participations majoritaires dans des sociétés opérant dans l'industrie de l'optique ophtalmique et la lunetterie.

Mission et développement durable

Actualité de la mission, OneSight EssilorLuxottica Foundation

Le Groupe, par l'intermédiaire de OneSight EssilorLuxottica Foundation, continue de défendre « le Droit de Voir » pour tous, partout dans le monde, pour apporter la santé visuelle aux 2,7 milliards de personnes soufrant d'une mauvaise vision non corrigée, dont 90 % vivent dans des communautés en développement.

Depuis janvier 2025, nos efforts ont permis à 6 millions de personnes de plus de bénéficier d'une paire de lunettes, et de donner un accès durable à la santé visuelle à 87 millions de personnes dans le monde grâce à la création de 2 270 nouveaux points d'optiques ruraux.

Ces efforts ont été soutenus par plus de 2 440 salariés bénévoles à travers le monde.

Depuis 2013, le Groupe et ses partenaires ont équipé plus de 92 millions de personnes d'une paire de lunettes et ont mis en place plus de 35 600 points d'otiques ruraux à l'échelle mondiale.

Début 2025, nous avons franchi une étape importante : plus d'un milliard de personnes dans les régions mal desservies ont désormais un accès permanent à une structure de santé visuelle grâce au réseau de points d'optiques ruraux mis en place avec l'appui de OneSight EssilorLuxottica Foundation.

En Afrique, OneSight EssilorLuxottica Foundation continue d'intensifier ses efforts. En 2024, avec nos partenaires, nous avons équipé 1 million de personnes en Afrique avec des lunettes ; un record pour nos activités liée à notre mission sur le continent pour une seule année. En 2025, nous avons poursuivi sur cette lancée, atteignant ce même cap dès les six premiers mois de l'année.

En tant que partenaire mondial de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour l'initiative SPECS 2030, OneSight EssilorLuxottica Foundation coordonne une action mondiale visant à intégrer les solutions de santé visuelle dans les systèmes de santé primaires.

Depuis le début de l'année 2025, nous avons co-animé, avec l'OMS, des ateliers SPECS 2030, en mobilisant les plus hauts responsables gouvernementaux dans plus de 15 pays en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Nous constatons déjà un engagement croissant des gouvernements à nous rejoindre dans l'action contre la mauvaise vision non corrigée :

- Suite au succès du programme de dépistage scolaire « Vision for All » de OneSight EssilorLuxottica Foundation à Goa, en Inde, qui a conduit à une directive majeure imposant un dépistage visuel annuel pour tous les élèves, le gouvernement de l'Arunachal Pradesh s'est engagé à reproduire ce modèle et à instaurer un dépistage annuel dans ses écoles également.
- S'appuyant sur le succès du programme Asha Kirana, développé par le gouvernement du Karnataka avec OneSight EssilorLuxottica Foundation comme partenaire technique, l'État intensifie désormais ses efforts pour intégrer la santé visuelle dans le système de santé publique. Dans le cadre de cette expansion, le gouvernement a lancé 393 nouveaux centres de vision et s'est engagé à former les 40 000 agents de santé communautaires, assurant ainsi un accès permanent à la santé visuelle pour les 44 millions d'habitants de l'État.
- En Afrique, nous sommes en discussion avec plusieurs gouvernements en vue de présenter et adopter nos modèles d'accès permanent à la santé visuelle comme études de cas à reproduire dans d'autres pays.
- En Italie, en partenariat avec les représentants locaux de l'OMS et du gouvernement, la OneSight EssilorLuxottica Foundation a lancé son Rapport d'Impact Social et son Observatoire de la santé visuelle afin de faire le point sur les progrès réalisés et de réaffirmer un engagement de long terme en faveur de la santé visuelle.

Au sein du Groupe, OneSight EssilorLuxottica Foundation renforce l'engagement autour de notre mission par le biais d'iVolunteer, notre plateforme mondiale de bénévolat, et d'iGive, notre plateforme de dons pour les salariés actuels et anciens d'EssilorLuxottica, leur permettant de rester impliqués dans la cause de la bonne vision et contribuer à un impact durable.

En reconnaissance de ces efforts, EssilorLuxottica a reçu en Inde le Sustainability 100+ Award pour avoir étendu la santé visuelle dans les écoles à grande échelle, ainsi que le YIMN Award en Indonésie pour apporter une bonne vision à la jeunesse qui n'y a pas accès.

Le Groupe reste résolument engagé à apporter des solutions de santé visuelle aux populations les plus vulnérables, et entend poursuivre l'expansion de ses initiatives, établir de nouveaux partenariats et tirer parti des technologies innovantes pour garantir que chacun, où qu'il soit et quelles que soient ses conditions de vie, puisse avoir accès à la bonne vision.

Développement durable, Eyes on the Planet

Chez EssilorLuxottica, prendre soin de notre planète est une responsabilité partagée. A travers son programme Eyes on the Planet, le Groupe s'engage à avoir un impact positif tout au long de la chaine de valeur, en matière de sensibilisation à l'environnement, de bien-être des salariés et de développement socio-économique dans les communautés où il est présent.

L'engagement et les progrès de l'entreprise en matière de développement durable ont été reconnus par S&P Global, qui a sélectionné EssilorLuxottica pour figurer dans le 2025 Sustainability Yearbook. Le Sustainability Yearbook distingue les entreprises de leur secteur pour leur performance en matière de développement durable sur la base de leur score de durabilité 2024 (« Corporate Sustainability Assessment (CSA) »). EssilorLuxottica a également été désigné « Industry mover » dans le secteur « Health Care Equipment & Supplies » après avoir enregistré la plus forte augmentation de score au sein du secteur par rapport à l'année précédente, selon l'évaluation 2024 du CSA publiée par S&P Global.

Au cours du premier semestre de 2025, EssilorLuxottica a réalisé des progrès significatifs dans l'exécution de son programme de développement durable Eyes on the Planet, qui sont rappelés ci-dessous :

- Le Jour de la Terre, le 22 avril, a donné le coup d'envoi de la quatrième Semaine annuelle de Développement Durable d'EssilorLuxottica, avec des cours virtuels en direct sur Leonardo ainsi que des ateliers sur le climat pour inciter à l'action, souligner l'impact des initiatives de développement durable du Groupe et créer de l'engagement autour du thème du Jour de la Terre 2025 « Notre énergie, notre planète » pour les salariés et les clients.

- Poursuivant son engagement pour un avenir plus responsable, EssilorLuxottica a inauguré deux exemples d'innovation durable, le Laboratoire d'Excellence en France et Oasi Barberini en Italie.
  Le nouveau laboratoire de prescription est le premier site industriel français à viser la certification LEED Gold, traduisant le respect de normes strictes en matière d'efficacité énergétique, de gestion de l'eau et de préservation de la biodiversité. Il est entièrement alimenté par des énergies renouvelables ne générant pas d'émission de CO2, et dispose de 3 700 m² de panneaux photovoltaïques qui couvrent 15 % de ses besoins énergétiques. Des initiatives innovantes ont permis de réduire de 64 % la consommation d'énergie par verre et de 55 % la consommation d'eau. Le compactage des copeaux a permis de réduire les déchets de 46 % et plus de 95 % des déchets sont réutilisés. L'environnement de travail privilégie le bien-être des salariés grâce à une meilleure qualité de l'air, un confort acoustique et un éclairage naturel.
  Oasi Barberini à Città Sant'Angelo (Italie) est un exemple innovant de développement durable, d'économie circulaire et de régénération des terres sur 40 hectares de terrains industriels reconvertis. Il dispose d'un parc solaire à grande échelle d'une puissance totale de 20 MW, entièrement construit et géré par EssilorLuxottica et directement connecté à l'usine Barberini du Groupe, afin de maximiser l'autoconsommation de l'énergie produite sur place. De plus, des produits de haute qualité sont cultivées, notamment de l'huile d'olive extra vierge, du miel et de la purée de tomates, pour un usage en interne, conformément à l'initiative du Groupe « Eyes on Food » (qui fait partie du programme Eyes on the Planet).

- En l'honneur de la Journée mondiale de l'océan (8 juin), EssilorLuxottica a introduit un nouvel engagement visant à réduire les emballages en plastique à usage unique, en se concentrant sur les emballages B2C pour les produits envoyés directement au consommateur final, et les emballages B2B pour les matériaux, composants ou produits destinés à être distribués à d'autres fabricants ou intermédiaires. L'objectif fixé est de réduire les emballages en plastique à usage unique de 60 % dans son flux B2C d'ici 2030 et de 30 % dans son flux B2B d'ici 2030, en prenant les volumes de 2023 comme référence. Pour atteindre ses objectifs à l'horizon 2030, le Groupe continuera de privilégier l'élimination des plastiques à usage unique et privilégiera leur remplacement par des options réutilisables, non plastiques ou recyclées.

- Le Groupe a poursuivi son engagement à construire une culture d'entreprise où le respect, l'égalité et l'inclusion sont essentiels afin que chacun puisse être fier d'exprimer son authenticité. Au cours du premier semestre, le processus de sensibilisation a progressé avec des campagnes mondiales diffusées sur la plateforme d'apprentissage Leonardo et à des initiatives locales célébrant la Journée internationale des droits des femmes, le mois de la sensibilisation à la santé mentale et le mois des fiertés. Tous les événements ont donné la parole à des salariés du monde entier qui ont partagé leurs expériences personnelles, soutenant ainsi une culture d'entreprise qui encourage le dialogue ouvert.

- Ces mêmes valeurs de diversité et d'inclusion sont au cœur du Camp d'été de l'entreprise, une expérience internationale unique pour les enfants des collaborateurs, qui en est à sa 10ème édition. Environ 1 830 participants, âgés de 9 à 16 ans, venus de toute l'Europe, participent à un programme riche en activités, organisé de juin à août.

- Poursuivant son engagement à rendre l'art accessible à tous à travers l'initiative Eyes on Art, le Groupe a conçu des interprétations tactiles de chefs-d'œuvre pour le Musée Granet d'Aix-En-Provence, permettant aux visiteurs aveugles ou malvoyants d'explorer les chefs-d'œuvre de Paul Cézanne dans le cadre de l'exposition internationale dédiée au peintre postimpressionniste français. Dans le cadre de sa quatrième année de partenariat avec la Fondation Italia Patria della Bellezza, qui promeut la beauté et le talent de l'Italie sous diverses formes, EssilorLuxottica a décerné le prix « Eyes on Art » à Horti, un parc public urbain de 3,5 hectares et jardin d'art contemporain situé au sein de l'Université de Pavie, en Italie. Pour l'occasion, une vidéo a été produite en interne et diffusée sur les écrans numériques d'EssilorLuxottica dans des lieux emblématiques de Milan et de New York afin de mettre en valeur la beauté naturelle du parc ainsi que ses contributions sociales, culturelles et environnementales.

Facteurs de risques

Les principaux risques auxquels le Groupe est exposé sont détaillés dans la section 2.1 *Facteurs de risque* du Document d'Enregistrement Universel 2024. À la date de publication du présent rapport, cette description demeure pleinement applicable.

Compte tenu de l'environnement macroéconomique actuel, la Direction considère que l'impact des droits de douane supplémentaires à l'importation aux États-Unis, introduits au cours de l'année 2025, constitue un facteur d'instabilité, tel que décrit dans le facteur de risque *Environnement politique et social* présenté dans le Document d'Enregistrement Universel 2024, pour lequel la Direction a mis en œuvre des mesures d'atténuation.

Par ailleurs, les informations relatives aux risques financiers et de marché au 30 juin 2025 sont présentées dans la Note 18 *Instruments financiers et gestion des risque*s des états financiers consolidés semestriels résumés inclus dans le Rapport d'activité semestriel.

Événements postérieurs à la clôture

EssilorLuxottica va acquérir la division de PUcore dédiée au développement, à la fabrication et à la vente de matériaux pour verres optiques

Le 21 juillet 2025, EssilorLuxottica a annoncé la signature d'un accord avec la société sud-coréenne PUcore, pour l'acquisition de tous ses actifs et entités dédiés au développement, à la fabrication et à la vente de monomères utilisés dans la production de verres d'optique ophtalmique hauts-indices.

Les activités acquises par EssilorLuxottica comprennent une unité de R&D, un site de production de matériaux et une équipe commerciale, basés en République de Corée. Dans le cadre de cette transaction, le Groupe acquiert également un portefeuille de propriété intellectuelle en lien avec les formulations des produits et les processus de production.

La transaction devrait être finalisée d'ici fin 2025, sous réserve des approbations réglementaires et des autres conditions usuelles de clôture.

Perspectives

Le Groupe confirme son objectif de croissance annuelle du chiffre d'affaires de l'ordre de 5 % entre 2022 et 2026 à taux de change constants[1] (sur la base du chiffre d'affaires 2021 *pro forma*[4]), visant un chiffre d'affaires de l'ordre de 27 à 28 milliards d'euros, et anticipe l'atteinte d'un résultat opérationnel ajusté[2] de l'ordre de 19 à 20 % du chiffre d'affaires à l'issue de cette période.

Notes

1. **Chiffres à taux de change constants :** les chiffres à taux de change constants ont été calculés sur la base des taux de change moyens de la même période de l'année de comparaison.
2. **Mesures ou indicateurs ajustés :** ajustés des produits et charges liés au rapprochement entre Essilor et Luxottica (« Rapprochement EL »), à l'acquisition de GrandVision (« Acquisition GV »), aux autres acquisitions stratégiques et significatives, et d'autres transactions inhabituelles, occasionnelles ou sans rapport avec les activités normales, l'impact de ces événements pouvant altérer la compréhension des performances du Groupe. Une description des autres transactions inhabituelles, occasionnelles ou sans rapport avec les activités normales est incluse dans les informations à fournir au semestre et à la fin de l'exercice (voir le paragraphe dédié aux *Indicateurs ajustés*).
3. **Ventes à magasins comparables :** reflètent, à fins de comparaison, l'évolution des ventes des seuls magasins de la période récente qui étaient également ouverts sur la période comparable de l'année précédente. Pour chaque zone géographique, le calcul applique à l'ensemble des périodes le taux de change moyen de l'année.
4. **(Chiffre d'affaires) Comparable ou *pro forma* :** le chiffre d'affaires comparable inclut, la contribution de GrandVision comme si le regroupement entre EssilorLuxottica et GrandVision (« Acquisition GV »), ainsi que les cessions d'actifs requises par les autorités de la concurrence dans le contexte de l'Acquisition GV, avaient eu lieu au début de l'exercice (c'est-à-dire le 1er janvier). Le chiffre d'affaires comparable a été préparé à titre illustratif dans le seul but de fournir des informations comparables.
5. **Cash-flow libre:** *Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles*, moins la somme des *Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles* et des *Remboursements du principal des dettes de loyers* conformément au tableau IFRS des flux de trésorerie consolidés.
6. **Endettement financier net:** somme des *Dettes financières courantes et non courantes*, *Dettes de loyer courantes et non courantes*, moins les *Investissements court-terme*, la *Trésorerie et équivalents de trésorerie* et les *Instruments dérivés sur les dettes financières (couverture de juste valeur)* comme présentés dans les états financiers consolidés IFRS.

Annexe - Extraits des États financiers semestriels consolidés résumés

Compte de résultat consolidé

En millions d'euros	Premier semestre 2025	Premier semestre 2024
Chiffre d'affaires	14 024	13 290
Coût des ventes	(5 182)	(4 761)
MARGE BRUTE	**8 842**	**8 529**
Frais de recherche et développement	(326)	(309)
Frais de commercialisation	(4 413)	(4 202)
Redevances	(132)	(130)
Frais de publicité et de marketing	(891)	(867)
Frais généraux et administratifs	(1 086)	(1 076)
Autres produits/(charges) opérationnels	8	(1)
Total des charges opérationnelles	**(6 840)**	**(6 586)**
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	**2 003**	**1 943**
Coût de l'endettement financier net	(112)	(79)
Autres produits/(charges) financiers	26	(2)
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	(1)	(1)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	**1 916**	**1 861**
Impôts sur le résultat	(463)	(428)
RÉSULTAT NET	**1 453**	**1 433**
dont :		
• part du Groupe	1 387	1 365
• part des participations ne donnant pas le contrôle	66	67
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation :		
• de base	456 251 977	452 082 248
• dilué	461 971 715	458 604 742
Résultat net, part du Groupe par action (en euros) :		
• de base	3,04	3,02
• dilué	3,00	2,98

État de la situation financière consolidée

Actif

En millions d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024
Goodwill	30 154	31 996
Immobilisations incorporelles	10 025	11 047
Immobilisations corporelles	5 388	5 689
Droit d'utilisation	3 336	3 484
Titres mis en équivalence	85	85
Autres actifs non courants	1 524	1 535
Impôts différés actifs	388	391
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	**50 901**	**54 227**
Stocks et en cours	3 355	3 152
Créances clients	3 437	3 261
Créances d'impôt	197	294
Autres actifs courants	1 251	1 078
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 786	2 251
TOTAL ACTIFS COURANTS	**11 027**	**10 036**
TOTAL DE L'ACTIF	**61 928**	**64 264**

Passif

En millions d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024
Capital	83	82
Primes d'émission	24 789	23 539
Actions propres	(486)	(172)
Autres réserves	12 050	14 568
Résultat net part du Groupe	1 387	2 359
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	**37 824**	**40 376**
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	581	626
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**38 405**	**41 001**
Dettes financières non courantes	6 807	7 071
Dettes de loyers non courantes	2 566	2 733
Avantages au personnel	434	455
Provisions non courantes	197	214
Autres passifs non courants	202	191
Impôts différés passifs	1 929	2 043
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	**12 136**	**12 707**
Dettes financières courantes	3 773	2 498
Dettes de loyers courantes	904	914
Dettes fournisseurs	2 520	2 657
Dettes d'impôt	599	537
Provisions courantes	230	270
Autres passifs courants	3 361	3 679
TOTAL PASSIFS COURANTS	**11 387**	**10 555**
TOTAL DU PASSIF	**61 928**	**64 264**

Tableau des flux de trésorerie consolidés

En millions d'euros	Premier semestre 2025	Premier semestre 2024
RÉSULTAT NET	**1 453**	**1 433**
Amortissements, dépréciations et pertes de valeur	1 556	1 513
Résultat des cessions d'actifs	(2)	2
Charges relatives aux paiements fondés sur des actions	165	71
Impôts sur le résultat	463	428
Résultat financier, net	86	81
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	(6)	14
Dotation (reprise) nette aux provisions	(29)	(40)
Variation du besoin en fonds de roulement commercial	(591)	(456)
Variation des autres créances et dettes opérationnelles	(461)	(500)
Impôts payés, net	(331)	(297)
Frais financiers payés, net	(129)	(113)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	**2 175**	**2 135**
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(729)	(700)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	8	4
Acquisition de filiales, net de la trésorerie acquise	(138)	(70)
Variation des autres actifs non financiers	7	5
Variation des autres actifs financiers	3	(15)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	**(849)**	**(776)**
Augmentation de capital	—	2
Cession nette / (acquisition nette) d'actions propres	(420)	26
Dividendes versés :		
• aux actionnaires du Groupe	(547)	(1 163)
• aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(72)	(57)
Opérations relatives aux participations ne donnant pas le contrôle	(60)	(138)
Remboursements du principal des dettes de loyers	(495)	(464)
Émissions d'obligations, de placements privés et d'autres dettes financières à long terme	991	—
Remboursements d'obligations, de placements privés et d'autres dettes financières à long terme	(1 500)	(1 300)
Variations des autres dettes financières (à court et long terme)	1 567	1 270
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	**(536)**	**(1 824)**
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	**790**	**(465)**
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	2 251	2 558
Incidence des variations des taux de change	(254)	72
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	**2 786**	**2 165**

États financiers semestriels consolidés résumés

Table des matières

Compte de résultat consolidé 27
État du résultat global consolidé 28
État de la situation financière consolidée 29
Tableau de variation des capitaux propres consolidés 30
Tableau des flux de trésorerie consolidés 32
Notes aux états financiers semestriels consolidés résumés 33
- Informations générales 33
- Base de préparation des états financiers consolidés résumés 33
- Événements significatifs de la période 34
- Note 1 Nouvelles normes comptables 35
- Note 2 Regroupements d'entreprises 35
- Note 3 Information par secteur opérationnel 36
- Note 4 Chiffre d'affaires 38
- Note 5 Produits et charges opérationnels 39
- Note 6 Produits et charges financiers 40
- Note 7 Impôt sur le résultat 40
- Note 8 Résultat par action 41
- Note 9 Goodwill et autres immobilisations incorporelles 42
- Note 10 Immobilisations corporelles 44
- Note 11 Contrats de location 45
- Note 12 Autres actifs (courants et non courants) 46
- Note 13 Trésorerie et équivalents de trésorerie 46
- Note 14 Capitaux propres 47
- Note 15 Dettes financières, incluant les dettes de loyer 50
- Note 16 Provisions (courantes et non courantes) 52
- Note 17 Autres passifs (courants et non courants) 53
- Note 18 Instruments financiers et gestion des risques 54
- Note 19 Engagements et passifs éventuels 57
- Note 20 Transactions avec des parties liées 58
- Note 21 Événements postérieurs à la clôture 58
- Annexe 1 59

Les totaux des tableaux présentés dans ce document étant issus de montants non arrondis, des écarts peuvent exister entre ceux-ci et la somme des montants arrondis des éléments dont ils sont constitués.

Compte de résultat consolidé

En millions d'euros	Notes	Premier semestre 2025	Premier semestre 2024
Chiffre d'affaires	4	14 024	13 290
Coût des ventes		(5 182)	(4 761)
MARGE BRUTE		**8 842**	**8 529**
Frais de recherche et développement		(326)	(309)
Frais de commercialisation		(4 413)	(4 202)
Redevances		(132)	(130)
Frais de publicité et de marketing		(891)	(867)
Frais généraux et administratifs		(1 086)	(1 076)
Autres produits/(charges) opérationnels		8	(1)
Total des charges opérationnelles	5	**(6 840)**	**(6 586)**
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		**2 003**	**1 943**
Coût de l'endettement financier net	6	(112)	(79)
Autres produits/(charges) financiers	6	26	(2)
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence		(1)	(1)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		**1 916**	**1 861**
Impôts sur le résultat	7	(463)	(428)
RÉSULTAT NET		**1 453**	**1 433**
dont :			
• part du Groupe		1 387	1 365
• part des participations ne donnant pas le contrôle		66	67
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation :	8		
• de base		456 251 977	452 082 248
• dilué		461 971 715	458 604 742
Résultat net, part du Groupe par action (en euros) :	8		
• de base		3,04	3,02
• dilué		3,00	2,98

État du résultat global consolidé

En millions d'euros	Notes	Premier semestre 2025	Premier semestre 2024
RÉSULTAT NET		**1 453**	**1 433**
Éléments recyclables en résultat			
Couvertures de flux de trésorerie		1	5
Écarts de conversion		(3 300)	422
Impôts sur les éléments recyclables		(0)	(1)
TOTAL ÉLÉMENTS RECYCLABLES EN RÉSULTAT		**(3 300)**	**425**
Éléments du résultat global non recyclables en résultat			
Écarts actuariels sur engagements de retraite		18	12
Participations à la JV par OCI – variation nette à la juste valeur		(16)	48
Impôts sur les éléments non recyclables		(9)	(2)
TOTAL ÉLÉMENTS NON RECYLABLES EN RÉSULTAT		**(7)**	**58**
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL NET D'IMPÔTS		**(3 306)**	**484**
RÉSULTAT GLOBAL		**(1 853)**	**1 917**
dont :			
• part du Groupe		(1 887)	1 856
• part des participations ne donnant pas le contrôle		34	60

État de la situation financière consolidée

Actif

En millions d'euros	Notes	30 juin 2025	31 décembre 2024
Goodwill	9	30 154	31 996
Immobilisations incorporelles	9	10 025	11 047
Immobilisations corporelles	10	5 388	5 689
Droits d'utilisation	11	3 336	3 484
Titres mis en équivalence		85	85
Autres actifs non courants	12	1 524	1 535
Impôts différés actifs		388	391
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		**50 901**	**54 227**
Stocks et encours		3 355	3 152
Créances clients		3 437	3 261
Créances d'impôt		197	294
Autres actifs courants	12	1 251	1 078
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	2 786	2 251
TOTAL ACTIFS COURANTS		**11 027**	**10 036**
TOTAL DE L'ACTIF		**61 928**	**64 264**

Passif

En millions d'euros	Notes	30 juin 2025	31 décembre 2024
Capital	14	83	82
Primes d'émission	14	24 789	23 539
Actions propres	14	(486)	(172)
Autres réserves	14	12 050	14 568
Résultat net part du Groupe		1 387	2 359
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		**37 824**	**40 376**
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	14	581	626
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		**38 405**	**41 001**
Dettes financières non courantes	15	6 807	7 071
Dettes de loyers non courantes	15	2 566	2 733
Avantages au personnel		434	455
Provisions non courantes	16	197	214
Autres passifs non courants	17	202	191
Impôts différés passifs		1 929	2 043
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		**12 136**	**12 707**
Dettes financières courantes	15	3 773	2 498
Dettes de loyers courantes	15	904	914
Dettes fournisseurs		2 520	2 657
Dettes d'impôts		599	537
Provisions courantes	16	230	270
Autres passifs courants	17	3 361	3 679
TOTAL PASSIFS COURANTS		**11 387**	**10 555**
TOTAL DU PASSIF		**61 928**	**64 264**

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Premier semestre 2024

En millions d'euros	Capital	Primes d'émission	Actions propres	Écarts de conversion	Report à nouveau et autres réserves	Résultat net part du Groupe	Capitaux propres part du Groupe	Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
CAPITAUX PROPRES AU 1ER JANVIER 2024	**82**	**22 882**	**(312)**	**212**	**13 087**	**2 289**	**38 239**	**653**	**38 891**
Résultat global de la période	-	-	-	433	58	1 365	1 856	60	1 917
Variations du périmètre de consolidation et des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	(83)	-	(83)	(49)	(133)
Acquisition de filiales avec des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisition de parts d'intérêts sans modification de contrôle	-	-	-	-	*(49)*	-	*(49)*	*(13)*	*(62)*
Autres variations relatives aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	*(35)*	-	*(35)*	*(36)*	*(71)*
Actions émises / livrées aux salariés et exercice d'options de souscription	0	2	9	-	(2)	-	8	-	8
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	72	-	72	-	72
Cession nette / (acquisition nette) d'actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat net	-	-	-	-	2 289	(2 289)	-	-	-
Dividendes distribués	1	622	-	-	(1 786)	-	(1 163)	(61)	(1 224)
Hyperinflation (IAS 29)	-	-	-	-	98	-	98	-	98
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2024	**82**	**23 506**	**(304)**	**644**	**13 732**	**1 365**	**39 026**	**603**	**39 629**

Premier semestre 2025

En millions d'euros	Capital	Primes d'émission	Actions propres	Écarts de conversion	Report à nouveau et autres réserves	Résultat net part du Groupe	Capitaux propres part du Groupe	Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
CAPITAUX PROPRES AU 1ER JANVIER 2025	**82**	**23 539**	**(172)**	**1 173**	**13 396**	**2 359**	**40 376**	**626**	**41 001**
Résultat global de la période	-	-	-	(3 266)	(8)	1 387	(1 887)	34	(1 853)
Variations du périmètre de consolidation et des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	(4)	-	(4)	(3)	(6)
Acquisition de filiales avec des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisition de parts d'intérêts sans modification de contrôle	-	-	-	-	*(0)*	-	*(0)*	*(0)*	*(1)*
Autres variations relatives aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	*(3)*	-	*(3)*	*(2)*	*(6)*
Actions émises/livrées aux salariés et exercice d'options de souscription	-	-	43	-	(37)	-	6	-	6
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	165	-	165	-	165
Cession nette/ (acquisition nette) d'actions propres	-	-	(357)	-	-	-	(357)	-	(357)
Affectation du résultat net	-	-	-	-	2 359	(2 359)	-	-	-
Dividendes distribués	1	1 251	-	-	(1 799)	-	(547)	(75)	(623)
Hyperinflation (IAS 29)	-	-	-	-	71	-	71	-	-
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2025	**83**	**24 789**	**(486)**	**(2 093)**	**14 144**	**1 387**	**37 824**	**581**	**38 405**

Tableau des flux de trésorerie consolidés

En millions d'euros	Notes	Premier semestre 2025	Premier semestre 2024
RÉSULTAT NET		**1 453**	**1 433**
Amortissements, dépréciations et pertes de valeur	5	1 556	1 513
Résultat des cessions d'actifs		(2)	2
Charges relatives aux paiements fondés sur des actions		165	71
Impôts sur le résultat	7	463	428
Résultat financier, net	6	86	81
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie		(6)	14
Dotation (reprise) nette aux provisions		(29)	(40)
Variation du besoin en fonds de roulement commercial		(591)	(456)
Variation des autres créances et dettes opérationnelles		(461)	(500)
Impôts payés, net		(331)	(297)
Frais financiers payés, net		(129)	(113)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		**2 175**	**2 135**
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(729)	(700)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		8	4
Acquisition de filiales, net de la trésorerie acquise		(138)	(70)
Variation des autres actifs non financiers		7	5
Variation des autres actifs financiers		3	(15)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		**(849)**	**(776)**
Augmentation de capital	14	(0)	2
Cession nette/(acquisition nette) d'actions propres	14	(420)	26
Dividendes versés :			
• aux actionnaires du Groupe	14	(547)	(1 163)
• aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	14	(72)	(57)
Opérations relatives aux participations ne donnant pas le contrôle		(60)	(138)
Remboursements du principal des dettes de loyers	15	(495)	(464)
Émissions d'obligations, de placements privés et d'autres dettes financières à long terme	15	991	-
Remboursements d'obligations, de placements privés et d'autres dettes financières à long terme	15	(1 500)	(1 300)
Variations des autres dettes financières (à court et long terme)	15	1 567	1 270
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		**(536)**	**(1 824)**
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		**790**	**(465)**
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	13	2 251	2 558
Incidence des variations des taux de change		(254)	72
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	**13**	**2 786**	**2 165**

Notes aux états financiers semestriels consolidés résumés

Informations générales

EssilorLuxottica SA (ci-après la « Société », « EssilorLuxottica » ou, avec ses filiales le « Groupe ») est une société anonyme à conseil d'administration de droit français. La Direction Générale de la Société est située à Paris 8e, 1-5 rue Paul Cézanne, et son siège social est situé à Charenton-le-Pont, 147 rue de Paris (France). EssilorLuxottica est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro 712 049 618, et est cotée à la Bourse d'Euronext Paris.

La maison mère d'EssilorLuxottica est Delfin S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois.

En tant qu'entreprise de réseau ouverte, le Groupe offre, aux acteurs du secteur de plus de 150 pays, l'accès à une plateforme mondiale de produits d'optique de haute qualité, de marques emblématiques ainsi que de solutions et de services digitaux.

Les présents états financiers semestriels consolidés résumés ont été préparés sous la responsabilité du Conseil d'administration. Ils ont été arrêtés et leur publication autorisée par le Conseil d'administration le 28 juillet 2025.

Base de préparation des états financiers consolidés résumés

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, ces états financiers semestriels consolidés résumés ont été préparés dans le respect des normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« l'IASB ») et adoptées par l'Union européenne, et en particulier, en conformité avec la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Les principes et normes comptables retenus pour établir les présents états financiers semestriels consolidés résumés sont identiques à ceux appliqués pour la préparation des états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2024, à l'exception du principe retenu pour la comptabilisation de la charge d'impôt (comptabilisée sur la base d'une estimation du taux d'impôt effectif du Groupe attendu pour l'ensemble de l'exercice) et de l'application des nouvelles normes et interprétations en vigueur pour les exercices comptables ouverts à partir du 1er janvier 2025 (décrits dans la Note 1 *Nouvelles normes comptables*).

La monnaie de présentation du Groupe est l'euro. Les montants indiqués sont exprimés en millions d'euros, sauf mention contraire. Certains chiffres figurant dans le présent document, y compris des informations financières et certaines données opérationnelles, ont été arrondis.

La préparation des états financiers requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'impacter les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels à la date d'arrêté des états financiers.

Ces estimations s'appuient sur les faits passés et sur divers facteurs. Les estimations comptables qui en résultent peuvent différer des résultats effectivement obtenus. Les estimations sont révisées périodiquement et les impacts de ces révisions sont reflétés dans le compte de résultat consolidé ou dans l'état du résultat global de la période concernée.

Les domaines nécessitant une part importante de jugement par la Direction dans l'application des politiques comptables du Groupe et les sources principales d'incertitude relatives aux estimations sont les mêmes que ceux décrits dans les derniers états financiers consolidés annuels.

Risques climatiques et environnementaux

Du fait de la nature de ses activités, l'exposition du Groupe aux conséquences du changement climatique est considérée comme limitée. En effet, l'empreinte géographique des sites de production et de logistique, des réseaux de distribution et du capital humain d'EssilorLuxottica est bien équilibrée et diversifiée dans plus de 150 pays où la Société est présente, constituant ainsi un véritable bouclier face aux événements imprévus, y compris climatiques extrêmes.

Néanmoins, EssilorLuxottica porte une grande vigilance aux évènements climatiques et prépare les mesures d'adaptation nécessaires afin de garantir la continuité des activités. Au premier semestre 2025, le Groupe a continué de progresser dans son approche de développement durable Eyes on the Planet telle que présentée dans les comptes consolidés 2024 du Groupe.

Les initiatives correspondantes sont reflétées dans les états financiers du Groupe à travers les charges d'exploitation et les investissements reconnus au cours de la période, ainsi que par les engagements communiqués. Par ailleurs, les considérations liées au climat ont également été intégrées aux estimations et hypothèses utilisées par la Direction dans la préparation de ces états financiers semestriels consolidés résumés.

Événements significatifs de la période

Distribution de dividendes

L'Assemblée Générale des actionnaires d'EssilorLuxottica du 30 avril 2025 a approuvé la distribution d'un dividende de 3,95 euros par action ordinaire au titre de l'exercice 2024. Les actionnaires ont pu choisir d'opter pour le versement du dividende en actions nouvellement émises au prix de 222,02 euros par action.

A l'issue de la période d'option, 70 % des droits au dividende 2024 ont été exercés en faveur d'un paiement en actions. Au cours du premier semestre 2024, il avait également été proposé aux actionnaires d'opter pour le versement du dividende en actions et 35 % des droits avait été exercé en faveur d'un paiement en actions (Voir Tableau des flux de trésorerie consolidés, ligne *Dividendes versés aux actionnaires du Groupe* et *Note 14 Capitaux propres*).

Succès du placement d'une émission obligataire d'1 milliard d'euros

Le 3 juin 2025, EssilorLuxottica a réalisé avec succès le placement d'une émission obligataire d'un montant total d'un milliard d'euros avec une date de maturité en janvier 2030, assortie d'un coupon de 2,625 % soit un rendement de 2,76 %.

Le livre d'ordres a atteint presque plus de 2,5 milliards d'euros, attirant des investisseurs institutionnels de premier rang et démontrant une confiance élevée dans le modèle économique et le profil de crédit d'EssilorLuxottica.

Le règlement-livraison est intervenu le 10 juin 2025 avec une admission des Obligations à la cote sur Euronext Paris (voir *Note 15 Dettes financières, incluant les dettes de loyer*).

Environnement macroéconomique et incertitudes géopolitiques

Comparé à l'année précédente, l'environnement macroéconomique de la période a été marqué par la forte volatilité sur les droits de douanes américains depuis l'annonce du 2 avril 2025 de nouvelles taxes d'importation réciproques. Dans ce contexte mouvant, le Groupe a mis en œuvre des mesures visant à atténuer les impacts économiques de ces droits de douane, en s'appuyant principalement sur la diversification géographique de ses sites de production et en appliquant des ajustements tarifaires ciblés.

Malgré l'impact négatif des nouveaux droits d'importation aux États-Unis, le Groupe n'a pas identifié d'impact significatif supplémentaire sur les états financiers semestriels consolidés intermédiaires condensés du Groupe.

Note 1 Nouvelles normes comptables

1.1 Nouvelles normes, amendements et interprétations en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025 ou adoptés par le Groupe de manière anticipée

Le Groupe a appliqué les amendements suivants, adoptés par l'Union européenne et applicables aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2025 :

- Amendements à IAS 21 – *Effets des variations des cours des monnaies étrangères* : Absence de convertibilité, publiés le 15 août 2023, adoptés le 12 novembre 2024 et applicables pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

L'application de cet amendement est sans impact matériel sur les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe.

1.2 Nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés, applicables aux exercices ouverts après le 1er janvier 2025 et non encore adoptés par le Groupe

Les amendements suivants, applicables aux exercices ouverts après le 1er janvier 2025, ont été déjà adoptés par l'Union européenne :

- Amendements à IFRS 9 – *Instruments financiers* et IFRS 7 – *Instruments financiers : Informations à fournir*, publiés le 30 mai 2024, adoptés le 27 mai 2025 et applicables pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026.
- Amendements à IFRS 9 – *Instruments financiers* et IFRS 7 – *Instruments financiers : Informations à fournir*, contrats référençant de l'électricité provenant de sources dépendant de facteurs naturels, publiés le 18 décembre 2024, adoptées le 30 juin 2025 et applicables pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026 ; et
- Améliorations annuelles des normes comptables IFRS – Volume 11, publiées le 18 juillet 2024, adoptées le 9 juillet 2025 et applicables pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026

Les impacts potentiels de ces nouveaux amendements sur les états financiers consolidés du Groupe sont actuellement en cours d'analyse.

Parmi les nouvelles normes IFRS non encore adoptées par l'Union européenne, la norme IFRS 18 – *Présentation et Informations à fournir dans les états financiers* a été publiée le 9 avril 2024 et devrait entrer en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027. Les impacts potentiels de cette nouvelle norme sur les états financiers consolidés du Groupe sont actuellement en cours d'analyse.

Note 2 Regroupements d'entreprises

Au cours de la période, EssilorLuxottica a finalisé plusieurs acquisitions, parmi lesquelles :

- Espansione Group, annoncée en décembre 2024 et finalisée le 1er février 2025, est une société italienne spécialisée dans la conception et la fabrication de dispositifs médicaux non invasifs destinés au diagnostic et au traitement de la sécheresse oculaire, des maladies de la rétine et de la surface oculaire.
- Cellview Imaging Inc, finalisée le 11 février 2025, est une start-up canadienne spécialisée dans le diagnostic innovant fondé sur l'imagerie rétinienne.
- Optical Investment Group, annoncée en juillet 2024 et finalisée le 1er mars 2025, est un acteur majeur de la distribution de produits optiques et de lunetterie en Roumanie, avec environ 100 magasins.

Les regroupements d'entreprises comptabilisés provisoirement durant cette période n'ont pas d'impact significatif sur le bilan consolidé au 30 juin 2025, ni sur le compte de résultat consolidé ou le tableau des flux de trésorerie consolidés pour le premier semestre 2025.

Concernant les regroupements d'entreprises intervenus en 2024, le Groupe est en cours de finalisation de certaines allocations de prix d'acquisition dont principalement Supreme et Heidelberg Engineering. Ces deux entités ont été acquises au 1er octobre 2024 et les allocations de leurs prix d'acquisition seront finalisées dans les 12 mois suivant leur date d'acquisition. Aucun ajustement significatif n'a été observé sur la période suite aux regroupements d'entreprises réalisés en 2024.

De plus, sur la période, EssilorLuxottica a annoncé les autres projets d'acquisitions suivants, non encore finalisés au 30 juin 2025, dans l'attente des approbations réglementaires et des autres conditions usuelles:

- Acquisition des cliniques Optegra : le groupe et MidEuropa ont annoncé le 30 mai 2025 avoir conclu un accord prévoyant l'acquisition d'Optegra par EssilorLuxottica. Optegra est une plateforme d'ophtalmologie intégrée, en forte croissance et opérant sur cinq marchés européens clés : le Royaume-Uni, la République Tchèque, la Pologne, la Slovaquie, et les Pays-Bas.
- Acquisition des chaines de magasin A-Look, Seen et OWL : le Groupe a annoncé le 5 juin 2025 la signature d'un accord en vue d'acquérir l'une des principales chaines d'optique en Malaisie, qui opère 90 magasins sous les bannières A-Look, Seen et OWL. Cette acquisition a été finalisée le 1er juillet 2025.

Note 3 Information par secteur opérationnel

3.1 Information par secteur opérationnel

Le Groupe opère sur les deux segments suivants :

- le segment des solutions pour les professionnels ou **Professional Solutions (PS)** : représentant l'activité de gros du Groupe, c'est-à-dire la fourniture des produits et services aux opticiens indépendants, aux distributeurs, aux plateformes tierces d'e-commerce et aux grands réseaux de distribution opérant dans l'industrie de la santé visuelle et de la lunetterie ; et
- le segment de la vente directe aux consommateurs ou **Direct to Consumer (DTC)** : représentant les activités de vente de détail du Groupe, à savoir les produits et les services que le Groupe vend directement au consommateur final, que ce soit par le biais de son réseau de magasins traditionnels ou des canaux de distribution en ligne (e-commerce).

Les informations relatives aux autres activités du Groupe qui ne peuvent être présentées dans l'un ou l'autre de ces segments ont été présentées dans la catégorie « *Coûts centraux et autres* ». Il s'agit principalement des frais de siège ainsi que de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises lors de regroupements d'entreprises.

Les informations par secteur opérationnel pour le premier semestre 2025 ainsi que pour le premier semestre 2024 sont présentées comme suit :

Premier semestre 2025

En millions d'euros	Professional Solutions	Direct to Consumer	Coûts centraux et autres	Premier semestre 2025
CHIFFRE D'AFFAIRES	**6 565**	**7 459**	**-**	**14 024**
Résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans les regroupements d'entreprises [(a)]	1 236	1 423	(165)	2 494
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans les regroupements d'entreprises				(492)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL				**2 003**
Coût de l'endettement financier net				(112)
Autres produits/(charges) financiers				26
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence				(1)
Impôts sur le résultat				(463)
RÉSULTAT NET				**1 453**
Acquisitions des immobilisations incorporelles et corporelles	330	237	6	573
Amortissements, dépréciations et pertes de valeur des immobilisations incorporelles, corporelles et du droit d'utilisation	(314)	(698)	(544)	(1 556)

(a) Le résultat du secteur opérationnel Professional Solutions *provient du chiffre d'affaires réalisé avec des clients tiers uniquement, c'est-à-dire hors « marge de fabrication » dégagée sur le chiffre d'affaires intragroupe avec le secteur opérationnel Direct to Consumer. Le résultat du secteur opérationnel Direct to Consumer provient du produit des ventes, compte tenu du coût des biens achetés au secteur opérationnel Professional Solutions évalué au coût de fabrication, qui englobe la « marge de fabrication » correspondante à ces produits.*

Premier semestre 2024

En millions d'euros	Professional Solutions	Direct to Consumer	Coûts centraux et autres	Premier semestre 2024
CHIFFRE D'AFFAIRES	**6 414**	**6 876**	**-**	**13 290**
Résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans les regroupements d'entreprises [(a)]	1 430	1 225	(189)	2 466
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans les regroupements d'entreprises				(523)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL				**1 943**
Coût de l'endettement financier net				(79)
Autres produits/(charges) financiers				(2)
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence				(1)
Impôts sur le résultat				(428)
RÉSULTAT NET				**1 433**
Acquisitions des immobilisations incorporelles et corporelles	343	243	5	591
Amortissements, dépréciations et pertes de valeur des immobilisations incorporelles, corporelles et du droit d'utilisation	(301)	(664)	(548)	(1 513)

(a) Le résultat du secteur opérationnel Professional Solutions *provient du chiffre d'affaires réalisé avec des clients tiers uniquement, c'est-à-dire hors « marge de fabrication » dégagée sur le chiffre d'affaires intragroupe avec le secteur opérationnel Direct to Consumer. Le résultat du secteur opérationnel Direct to Consumer provient du produit des ventes, compte tenu du coût des biens achetés au secteur opérationnel Professional Solutions évalué au coût de fabrication, qui englobe la « marge de fabrication » correspondante à ces produits.*

3.2 Informations par zone géographique

Les zones géographiques comportent l'**Amérique du Nord**, **EMEA** (c'est-à-dire l'Europe, dont la Turquie et la Russie, le Moyen-Orient et l'Afrique), l'**Asie-Pacifique** et l'**Amérique latine**.

Les informations par zone géographique se décomposent comme suit :

En millions d'euros	Premier semestre 2025	Premier semestre 2024
Amérique du Nord	6 184	5 973
EMEA	5 404	4 969
Asie-Pacifique	1 702	1 589
Amérique latine	735	759
CHIFFRE D'AFFAIRES	**14 024**	**13 290**

Les principaux pays dans lesquels le Groupe opère sont les États-Unis pour l'Amérique du Nord (chiffre d'affaires de 5 825 millions d'euros au premier semestre 2025, 5 627 millions d'euros au premier semestre 2024) et la France, l'Italie, l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Irlande pour la zone EMEA (chiffre d'affaires cumulé de 3 055 millions d'euros au premier semestre 2025, 2 757 millions d'euros au premier semestre 2024).

Note 4 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se décompose comme suit :

En millions d'euros	Premier semestre 2025	Premier semestre 2024
Produits vendus	12 926	12 211
Soins de la vue (vision care)	801	789
Examens de la vue et honoraires afférents	212	200
Produits de redevances	73	76
Sous-location	12	14
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	**14 024**	**13 290**

La ventilation du chiffre d'affaires au premier semestre 2025 par catégorie et selon les deux secteurs opérationnels du Groupe se décompose comme suit :

En millions d'euros	Professional Solutions	Direct to Consumer	Premier semestre 2025
Produits vendus	6 565	6 361	12 926
Soins de la vue (vision care)	-	801	801
Examens de la vue et honoraires afférents	-	212	212
Produits de redevances	-	73	73
Sous-location	-	12	12
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	**6 565**	**7 459**	**14 024**

La ventilation du chiffre d'affaires au premier semestre 2024 par catégorie et selon les deux secteurs opérationnels du Groupe se décompose comme suit :

En millions d'euros	Professional Solutions	Direct to Consumer	Premier semestre 2024
Produits vendus	6 414	5 797	12 211
Soins de la vue (vision care)	-	789	789
Examens de la vue et honoraires afférents	-	200	200
Produits de redevances	-	76	76
Sous-location	-	14	14
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	**6 414**	**6 876**	**13 290**

Pour les informations sur les actifs et passifs de contrat, voir la Note 12 *Autres actifs (courants et non courants)* et la Note 17 *Autres passifs (courants et non courants).*

Note 5 Produits et charges opérationnels

5.1 Amortissements et pertes de valeur

Sur les six premiers mois de l'année 2025, les amortissements et pertes de valeur comptabilisés pour les immobilisations incorporelles, corporelles et pour le droit d'utilisation s'élèvent à 1 556 millions d'euros (1 513 millions d'euros au premier semestre 2024).

Ces charges affectent principalement les *Frais de commercialisation* pour près de 967 millions d'euros en raison des charges d'amortissement résultant de la reconnaissance d'actifs incorporels (dont des marques et relations clients) suite à l'allocation du prix d'acquisition relatif au rapprochement entre Essilor et Luxottica ("Rapprochement EL") et à l'acquisition de GrandVision ("Acquisition GV"), ainsi que les charges d'amortissement des Droits d'utilisation liés au réseau de magasins du Groupe.

5.2 Frais de recherche et développement

Pour l'exercice clos au 30 juin 2025, les *frais de recherche et développement* s'élèvent à 326 millions d'euros (309 millions d'euros au premier semestre 2024).

5.3 Charges de personnel et paiements fondés sur des actions

Les charges de personnel s'élèvent à 4 515 millions d'euros (4 325 millions d'euros au premier semestre 2024) dont 194 millions d'euros de charges de paiement fondé sur des actions (89 millions d'euros au premier semestre 2024). Les programmes d'actionnariat salariés, réglés en actions, contribuent à cette augmentation à hauteur de 94 millions d'euros, incluant le coût du nouveau plan international d'actionnariat (SuperBoost 2025). Ce plan a été lancé pour la première fois au cours de ce semestre et a été comptabilisé pour un montant global de près de 71 millions d'euros.

L'effectif à la date de clôture est le suivant :

Effectif à la clôture	30 juin 2025	30 juin 2024
Amérique du Nord	44 315	43 701
EMEA	73 384	71 775
Asie-Pacifique	56 361	53 206
Amérique latine	26 016	25 011
TOTAL EFFECTIF	**200 076**	**193 693**

5.4 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges se décomposent comme suit :

En millions d'euros	Premier semestre 2025	Premier semestre 2024
Plus et moins-values sur cessions d'activités ou d'actifs	4	(0)
Autres	4	(1)
AUTRES PRODUITS/(CHARGES) OPÉRATIONNELS	**8**	**(1)**

La ligne *Autres* comprend les produits et charges qui, en raison de leur nature, ne peuvent être classés dans aucune des fonctions détaillées dans les charges d'exploitation (telles que les variations des compléments de prix liés aux acquisitions, les résultats nets sur les cessions d'activités, ainsi que les résultats nets réalisés sur les regroupements d'entreprises effectués par étapes, etc.).

Note 6 Produits et charges financiers

Les produits et charges financiers se décomposent comme suit :

En millions d'euros	Premier semestre 2025	Premier semestre 2024
Intérêts sur dettes financières et dérivés associés	(84)	(68)
Intérêts sur dettes de loyer	(63)	(54)
Produits d'intérêts	34	42
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	**(112)**	**(79)**
Produits des dividendes	7	2
Gains et pertes de change	33	5
Produits d'intérêt sur les créances de location	5	2
Autres	(18)	(11)
AUTRES PRODUITS/(CHARGES) FINANCIERS	**26**	**(2)**
TOTAL RÉSULTAT FINANCIER	**(86)**	**(81)**

Note 7 Impôt sur le résultat

L'impôt constaté dans le compte de résultat se décompose comme suit :

En millions d'euros	Premier semestre 2025	Premier semestre 2024
Impôt courant	(523)	(594)
Impôt différé	60	166
TOTAL IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	**(463)**	**(428)**

La charge d'Impôts sur le résultat est comptabilisée sur la base d'une estimation du taux d'impôt effectif attendu du Groupe pour l'ensemble de l'exercice, à l'exclusion de certains éléments significatifs considérés comme propres au premier semestre de l'exercice.

Règles Pilier Deux

Les règles mondiales de lutte contre l'érosion de la base d'imposition (règles GloBE ou Pilier Deux) ont été adoptées par la France à la fin de l'année 2023 et sont applicables depuis le 1er janvier 2024. L'application de ces règles Pilier Deux vise à assurer que les entreprises multinationales paient un montant minimum d'impôt sur le résultat provenant de chaque juridiction dans lesquelles elles opèrent grâce à la mise en place d'un système d'impôts complémentaires garantissant un taux effectif d'impôt minimum de 15 %.

Selon ces règles, EssilorLuxottica est considéré comme un groupe d'entreprises multinational pour lequel le modèle du Pilier Deux s'applique. Les charges d'impôts complémentaires qui résultent de l'application de Pilier Deux, déterminées sur la base d'un résultat estimé à fin d'année, sont, dans leur ensemble, non significatives et ont été reconnues dans la charge d'impôt courant du compte de résultat consolidé du premier semestre 2025.

D'autre part, le Groupe a appliqué l'exception obligatoire de la norme IAS 12 relative à la reconnaissance et à la communication d'informations sur les actifs et passifs d'impôts différés rattachés aux impôts sur le résultat relatifs aux règles du Pilier Deux.

Note 8 Résultat par action

Le résultat net servant de base au calcul du résultat par action s'élève à 1 387 millions d'euros (1 365 millions d'euros au premier semestre 2024), tandis que le nombre moyen d'actions ordinaires utilisé pour le calcul du résultat de base par action s'élève à 456 251 977 pour le premier semestre 2025 (452 082 248 pour le premier semestre 2024).

En millions d'euros/nombre d'actions/euros	Premier semestre 2025	Premier semestre 2024
Bénéfice net (perte nette) utilisé pour le calcul	1 387	1 365
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	456 251 977	452 082 248
RÉSULTAT NET PAR ACTION DE BASE (en euros)	**3,04**	**3,02**

Le nombre moyen d'actions servant au calcul du résultat dilué par action se décompose comme suit :

Nombre d'actions/euros	Premier semestre 2025	Premier semestre 2024
Nombre moyen pondéré d'actions	456 251 977	452 082 248
Effet dilutif des options de souscription	63 789	82 691
Effet dilutif des attributions d'actions de performance	5 655 949	6 439 803
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution	461 971 715	458 604 742
RÉSULTAT NET PAR ACTION DILUE (en euros)	**3,00**	**2,98**

Au 30 juin 2025 :

- 416 339 actions de performance sont exclues du calcul du nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires car la condition de performance n'est pas remplie à cette date (158 334 au 30 juin 2024) ;
- 78 183 options de souscription sont exclues du calcul du nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires car leur valeur moyenne dépasse le cours moyen de l'action au cours de l'exercice, i.e. effet anti-dilutif (185 974 au 30 juin 2024).

Note 9 Goodwill et autres immobilisations incorporelles

La variation du *goodwill* et des *autres immobilisations incorporelles* pour la période s'achevant au 30 juin 2025 se décompose comme suit :

En millions d'euros	Goodwill	Marques	Technologies	Relations clients	Autres[(b)]	Total
Solde au 1er Janvier 2025						
Coût d'acquisition	31 996	7 398	2 900	6 890	3 472	52 655
Amortissements et pertes de valeur	-	(2 621)	(1 690)	(2 960)	(2 342)	(9 612)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 1ER JANVIER 2025	**31 996**	**4 777**	**1 210**	**3 931**	**1 130**	**43 043**
Acquisitions	-	0	0	-	138	138
Regroupements d'entreprises	148	7	0	-	1	157
Amortissements	-	(123)	(127)	(223)	(161)	(634)
Pertes de valeur	-	-	-	(0)	(1)	(1)
Cessions et actifs détenus en vue de leur vente	(0)	-	(0)	0	(1)	(1)
Écarts de conversion et autres [(a)]	(1 991)	(255)	(3)	(239)	(37)	(2 524)
TOTAL DES VARIATIONS	**(1 842)**	**(370)**	**(129)**	**(462)**	**(60)**	**(2 864)**
Solde au 30 juin 2025						
Coût d'acquisition	30 154	6 981	2 882	6 423	3 440	49 880
Amortissements et pertes de valeur	-	(2 574)	(1 802)	(2 955)	(2 370)	(9 701)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30 JUIN 2025	**30 154**	**4 407**	**1 081**	**3 468**	**1 070**	**40 179**

(a) Incluant l'impact comptable résultant de l'application de l'hyperinflation sur les actifs non monétaires turcs.
(b) Incluant principalement les impacts comptables du réseau de franchisés reconnu dans le cadre de la finalisation de la comptabilisation de l'allocation du prix d'acquisition liée à l'Acquisition GV, les paiements aux concédants de licence pour l'utilisation des marques dans le cadre d'accords de licence, les investissements informatiques capitalisés ainsi que d'autres logiciels et développements capitalisés sur les sites de e-commerce détenus en propre.

Au premier semestre 2025, le *Goodwill* a diminué de 1 842 millions d'euros, dont 1 991 millions d'euros résultants des effets de variation des taux de change de la période.

Dans l'ensemble, la variation des autres immobilisations incorporelles (hors goodwill) pour (1 022) millions d'euros s'explique principalement par les amortissements de la période à hauteur de 634 millions d'euros (significativement impactés par les charges d'amortissement résultant de la reconnaissance d'actifs incorporels suite à l'allocation du prix d'acquisition relatif au Rapprochement EL et à l'Acquisition GV), et par les effets des variations de taux de change, pour 533 millions d'euros, partiellement compensées par les acquisitions de la période à hauteur de 138 millions d'euros, principalement en licences, logiciels et plateformes informatiques.

9.1 Tests de dépréciation

9.1.1 Test de dépréciation du Goodwill

Le niveau le plus fin auquel le *Goodwill* est suivi à des fins de gestion interne est :

- le secteur opérationnel lui-même pour l'activité Professional Solutions (PS) ;
- les activités Retail Sun et Retail Optical au sein du secteur opérationnel Direct to Consumer (DTC).

Le montant du *Goodwill* alloué à chaque groupe d'UGT est présenté dans le tableau suivant :

En millions d'euros	1er Janvier 2025	Variations	30 juin 2025
Professional Solutions	22 058	(1 562)	20 496
Direct to Consumer – Optical	7 924	(163)	7 761
Direct to Consumer – Sun	2 014	(117)	1 897
TOTAL	**31 996**	**(1 842)**	**30 154**

La diminution du premier semestre 2025 provient essentiellement des variations des devises étrangères (diminution de 1 991 millions d'euros) partiellement compensées par les impacts des regroupements de la période (augmentation de 148 millions).

Comme mentionné dans le paragraphe *Environnement macroéconomique et incertitudes géopolitiques* de la note *Événements significatifs de la période*, le premier semestre 2025 a été marqué par une incertitude macroéconomique accrue. Toutefois, l'évaluation menée par la Direction n'a pas conduit à l'identification de risque de perte de valeur.

Le test de dépréciation annuel sur le goodwill sera réalisé dans le cadre de l'arrêté comptable annuel 2025.

9.1.2 Test de dépréciation des autres immobilisations incorporelles

Concernant les autres immobilisations incorporelles, des tests de dépréciation spécifiques ont été réalisés dès lors que le Groupe identifiait un indice de perte de valeur.

Les pertes de valeurs ainsi reconnues sur la période sont immatérielles.

Note 10 Immobilisations corporelles

La variation des *Immobilisations corporelles* au titre du premier semestre 2025 se décompose comme suit :

En millions d'euros	Terrains, constructions et aménagements	Installations techniques, matériels et outillages	Autres[(b)]	Total
Solde au 1er janvier 2025				
Coût d'acquisition	4 484	4 934	2 635	12 053
Amortissements et pertes de valeur	(1 962)	(3 056)	(1 345)	(6 364)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 1ER JANVIER 2025	**2 521**	**1 878**	**1 290**	**5 689**
Acquisitions	57	94	284	435
Regroupements d'entreprises	2	1	0	3
Amortissements	(124)	(191)	(99)	(414)
Pertes de valeur	(7)	(2)	(0)	(10)
Cessions et actifs détenus en vue de leur vente	(2)	(4)	1	(5)
Écarts de conversion et autres (a)	(30)	91	(370)	(309)
TOTAL DES VARIATIONS	**(104)**	**(13)**	**(184)**	**(301)**
Solde au 30 juin 2025				
Coût d'acquisition	4 333	4 864	2 426	11 624
Amortissements et pertes de valeur	(1 916)	(2 999)	(1 320)	(6 235)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30 JUIN 2025	**2 417**	**1 865**	**1 106**	**5 388**

(a) Inclut les transferts d'immobilisations corporelles en cours vers les autres immobilisations corporelles.
(b) Inclut principalement les immobilisations corporelles en cours et les agencements des magasins.

Des tests de dépréciation spécifiques ont été réalisés dès lors que le Groupe identifiait des indicateurs de perte de valeur. Au 30 juin 2025, les pertes de valeur reconnues sur le semestre s'élèvent à 10 millions d'euros.

Note 11 Contrats de location

11.1 Droits d'utilisation

Le tableau ci-dessous détaille les impacts comptabilisés dans l'état de la situation financière consolidée du Groupe suite à l'application d'IFRS 16. En particulier, le tableau montre la valeur nette comptable du droit d'utilisation du Groupe ainsi que les mouvements constatés sur le premier semestre 2025.

En millions d'euros	Magasins et autres constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Autres	Total
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 1ER JANVIER 2025	**3 427**	**19**	**39**	**3 484**
Acquisitions	494	2	20	516
Regroupements d'entreprises	21	-	-	21
Amortissements	(484)	(2)	(10)	(497)
Pertes de valeur	-	-	-	-
Cessions et actifs destinés à être vendus	-	-	-	-
Écarts de conversion et autres	(185)	(3)	(2)	(189)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30 JUIN 2025	**3 273**	**16**	**47**	**3 336**

11.2 Maturité des dettes de loyer du Groupe

En millions d'euros	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	>5 ans	Total
DETTES DE LOYER	**904**	**673**	**528**	**369**	**271**	**725**	**3 470**

11.3 Charges liées aux contrats de location

Les charges liées aux contrats de location, comptabilisées au niveau du *Résultat opérationnel* se détaillent de la manière suivante :

En millions d'euros	Premier semestre 2025	Premier semestre 2024
Amortissement des droits d'utilisation	(497)	(475)
Charges de location – contrats de courte durée	(7)	(7)
Charges de location – actifs de faible valeur	(10)	(13)
Charges de location – loyers variables	(301)	(293)
CHARGE TOTALE COMPTABILISÉE AU NIVEAU DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	**(815)**	**(789)**

Note 12 Autres actifs (courants et non courants)

Les autres actifs courants et non courants au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 se décomposent comme suit :

En millions d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024
Placements en instruments de capitaux propres	714	737
Créances clients	223	157
Instruments dérivés	-	-
Créances sur contrats de location	35	37
Autres	552	603
TOTAL AUTRES ACTIFS NON COURANTS	**1 524**	**1 535**
Créances sociales et fiscales	351	325
Avances versées sur commandes	157	102
Charges constatées d'avance	341	281
Instruments dérivés	18	36
Investissements court terme	-	-
Créances sur contrats de location	11	14
Autres	373	321
AUTRES ACTIFS COURANTS	**1 251**	**1 078**

La ligne *Placements en instruments de capitaux propres* comprend principalement des participations ne donnant pas le contrôle, le contrôle conjoint et une influence notable dans plusieurs sociétés opérant dans le secteur de l'optique et faisant l'objet d'une évaluation à la juste valeur dont les variations de juste valeur sont présentées en autres éléments du résultat global.

La ligne *Autres* du poste *Autres actifs non courants* inclut principalement :

- Les avances de paiement de royalties non courantes et les dépôts de garanties ;
- Les paiements effectués dans le cadre des contentieux avec l'Autorité de la concurrence en France, pour un montant de 206 millions d'euros, ainsi qu'un paiement aux autorités en Turquie également effectué dans le cadre d'une procédure en cours pour environ 10 millions d'euros (voir Note 19 Engagements et passifs éventuels, paragraphe 19.2 Litiges et passifs éventuels). Ces paiements ont été considérés comme des avances aux autorités administratives dans le cadre des procédures citées précédemment et ont été comptabilisés comme tel (en tenant compte également du délai attendu pour que les procédures arrivent à leur terme) ;
- Les actifs de contrat IFRS 15 pour un montant total de 15 millions d'euros (18 millions d'euros au 31 décembre 2024).

Note 13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se décomposent comme suit :

En millions d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024
Disponibilités et dépôts bancaires	2 540	1 876
Dépôts à terme	223	355
Placements en fonds monétaires	23	20
TOTAL TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	**2 786**	**2 251**

Note 14 Capitaux propres

14.1 Nombre d'actions

La variation du nombre d'actions entre le 1er janvier et le 30 juin des années 2025 et 2024 se décompose comme suit :

En nombre d'actions	Premier semestre 2025	Premier semestre 2024
NOMBRE D'ACTIONS AU 1ER JANVIER	**457 507 201**	**453 847 215**
Dividendes en actions	5 638 328	3 457 244
Exercice d'options de souscription [(a)]	-	16 291
NOMBRE D'ACTIONS AU 30 JUIN [(a)]	**463 145 529**	**457 320 750**

(a) Incluant 2 459 actions livrées mais non encore constatées au 30 juin 2024.

14.2 Capital social et primes d'émission

Le capital social de la Société s'élève à 83 millions d'euros au 30 juin 2025, composé de 463 145 529 actions ordinaires d'une valeur nominale unitaire de 0,18 euro (82 millions d'euros au 31 décembre 2024, composé de 457 507 201 actions ordinaires).

Les variations du capital social et des primes d'émission (émission d'actions ordinaires) sont présentées ci-dessous :

En nombre d'actions/millions d'euros	Nombre d'actions	Capital social	Primes d'émission
SITUATION AU 1ER JANVIER	**457 507 201**	**82**	**23 539**
Dividendes en actions	5 638 328	1	1 251
SITUATION AU 30 JUIN	**463 145 529**	**83**	**24 789**

14.3 Actions propres

La réserve pour les actions propres de l'entreprise correspond au coût des actions de l'entreprise détenues par le Groupe. Au 30 juin 2025, le Groupe détenait 1 994 944 actions propres, d'une valeur de 486 millions d'euros.

Les variations 2025 sont présentées ci-dessous :

En nombre d'actions/millions d'euros	Nombre d'actions	Réserve pour Actions propres	Impact sur la trésorerie en 2025
SITUATION AU 1ER JANVIER	**798 593**	**172**	**n.a.**
Rachat (cession) d'actions	1 919 786	469	(469)
Acquisitions d'actions de performance	(468)	(0)	-
Acquisitions dans le cadre d'options d'achat d'actions	(48 041)	(10)	7
Plan SuperBoost (cession d'actions aux salariés) [(a)]	(674 926)	(144)	42
SITUATION AU 30 JUIN	**1 994 944**	**486**	**n.a.**

(a) La variation de la réserve pour Actions propres correspond à la valeur comptable des actions propres cédées aux salariés en 2025 dans le cadre du plan SuperBoost alors que l'impact sur la trésorerie correspond aux encaissements liés des produits de cession sur la période pour 42 millions d'euros, le prix payé par les salariés étant généralement déduit de leurs salaires sur une période de 12 mois suivant l'acquisition des actions.

Au cours du premier semestre 2025, le poste Actions propres comprend une augmentation de 469 millions d'euros en raison de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions initié par la Société et correspondant à l'achat de 1 919 786 actions EssilorLuxottica entre le 2 janvier et le 2 mai 2025 pour un prix moyen de 244,08 euros (frais de transaction inclus). Ces achats ont été réalisés dans le cadre du programme de rachat d'actions annoncé le 29 juillet 2024 (conformément à la 24e résolution approuvée par l'Assemblée générale des actionnaires du 30 avril 2024). Les actions rachetées sont destinées à être attribuées ou cédées aux salariés et mandataires sociaux d'EssilorLuxottica et des sociétés affiliées, principalement dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise, des attributions d'actions de performance, d'actions gratuites ou d'options d'achat d'actions et de la participation aux plans d'actionnariat des salariés.

Les impacts sur la trésorerie des transactions sur actions propres détaillées ci-dessus représentent une sortie nette de 420 millions d'euros.

14.4 Écarts de conversion

La variation des écarts de conversion de devises étrangères, pour un montant total de (3 266) millions d'euros, tels que présentés dans l'*État consolidé du résultat global*, génère une forte diminution des réserves de conversion. Cette variation provient essentiellement de la comptabilisation d'actifs incorporels — tels que le goodwill, les marques, les technologies et les relations clients — reconnus en devises étrangères dans le cadre du rapprochement entre Essilor et Luxottica. En effet, bien que la contrepartie transférée dans le cadre de cette acquisition inversée ait été libellée en euros, une partie du goodwill et d'autres actifs incorporels résultants a été comptabilisée en devises étrangères, générant ainsi des déséquilibres par devise. Ainsi, sur le total de variation des écarts de conversion en devises étrangères, près de 1,9 milliard d'euros est attribuable au rapprochement EssilorLuxottica, principalement en raison de l'évolution du taux de change EUR/USD, passé de 1,04 fin décembre 2024 à 1,17 fin juin 2025.

14.5 Report à nouveau et autres réserves

Le montant du *Report à nouveau et des autres réserves* s'élève à 14 144 millions d'euros au 30 juin 2025 (13 396 millions d'euros au 31 décembre 2024).

Les principaux impacts comptabilisés sur la période sont relatifs à l'affectation du bénéfice net part du Groupe de l'exercice 2024 (augmentation de 2 359 millions d'euros) partiellement compensée par la distribution du dividende au titre de 2024 telle que décrite dans le paragraphe ci-après (1 799 millions d'euros), aux charges sur paiement en actions comptabilisées sur la période (augmentation de 165 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2024 - voir Note 5 *Produits et charges opérationnels*), aux livraisons d'actions propres dans le cadre des plans de rémunération en actions (diminution de 37 millions d'euros), aux transactions sur les participations ne donnant pas le contrôle (diminution de 4 millions d'euros) ainsi qu'aux traitements comptables liés à la situation d'hyperinflation en Turquie (augmentation de 71 millions d'euros) sachant que l'impact sur le compte de résultat n'est pas significatif. Ces derniers impacts sont calculés sur la base de l'évolution de l'indice des prix à la consommation publié par l'Institut turc de la statistique.

14.6 Dividendes

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires d'EssilorLuxottica du 30 avril 2025 a approuvé la distribution d'un dividende de 3,95 euros par action ordinaire au titre de l'année 2024. L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires a décidé de donner aux actionnaires la possibilité de recevoir leur dividende en actions nouvellement émises au prix de 222,02 euros par action (dit dividende en actions). Ce prix correspond à 90 % de la moyenne des cours d'ouverture cotés sur Euronext Paris sur les vingt jours de bourse précédant la date de l'Assemblée Générale diminuée du montant du dividende à distribuer au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ce total étant arrondi au centime d'euro supérieur.

A l'issue de la période d'option le 30 mai 2025, 319 917 525 droits à dividende ont été exercés en faveur du paiement du dividende 2024 en actions. En conséquence, une distribution totale de dividende a été comptabilisée sur la période pour 1 799 millions d'euros :

- 5 638 328 actions nouvelles EssilorLuxottica ont été émises et livrées, représentant une distribution de dividende de 1 252 millions d'euros ; et
- 547 millions d'euros versés en numéraire aux actionnaires n'ayant pas opté pour le dividende en actions.

Le dividende en actions ainsi que celui en numéraire ont été payés le 5 juin 2025. Ce même jour, les actions nouvelles EssilorLuxottica ont été admises aux négociations sur Euronext Paris. Les actions ordinaires nouvelles remises en paiement du dividende confèrent les mêmes droits que les actions anciennes et portent jouissance courante, c'est-à-dire qu'elles donnent droit à toute distribution mise en paiement à compter de leur émission.

Au cours du premier semestre 2024, un dividende final de 3,95 euros par action avait été versé aux actionnaires le 3 juin 2024 pour un montant total de 1 786 millions d'euros, dont 1 163 millions d'euros en numéraire et 623 millions d'euros en actions (dividende en actions).

Le dividende total distribué aux actionnaires détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle au cours du premier semestre 2025 s'élève à 75 millions d'euros (61 millions d'euros au cours de la même période en 2024).

14.7 Participations ne donnant pas le contrôle

Les capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle s'élèvent à 581 millions d'euros au 30 juin 2025 et 626 millions d'euros au 31 décembre 2024.

La variation des participations ne donnant pas le contrôle se décompose comme suit :

En millions d'euros	2025
SITUATION AU 1ER JANVIER	**626**
Résultat global total de l'exercice	34
Variations du périmètre de consolidation et des participations ne donnant pas le contrôle	(3)
Acquisition de filiales avec des participations ne donnant pas le contrôle	-
Acquisition de parts d'intérêts sans modification de contrôle	*(0)*
Autres variations relatives aux participations ne donnant pas le contrôle	*(2)*
Dividendes distribués	(75)
SITUATION AU 30 JUIN 2025	**581**

Note 15 Dettes financières, incluant les dettes de loyer

Les dettes financières s'élèvent à 14 050 millions d'euros au 30 juin 2025 (13 217 millions d'euros au 31 décembre 2024).

La variation des dettes financières au titre du semestre clos le 30 juin 2025 se décompose comme suit :

En millions d'euros	Solde au 1er janvier 2025	Variation des flux de financement [(a)]	Variations de périmètre	Écarts de conversion	Autres mouvements [(b)]	Solde au 30 juin 2025
Dettes financières non courantes	7 071	991	-	(11)	(1 244)	6 807
Dettes de loyer non courantes	2 733	-	19	(161)	(25)	2 566
TOTAL DETTES FINANCIÈRES À LONG TERME	**9 805**	**991**	**19**	**(172)**	**(1 269)**	**9 373**
Dettes financières courantes	2 498	68	12	(53)	1 247	3 773
Dettes de loyer courantes	914	(495)	-	(45)	530	904
TOTAL DETTES FINANCIÈRES À COURT TERME	**3 412**	**(427)**	**12**	**(98)**	**1 777**	**4 676**
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	**13 217**	**564**	**31**	**(270)**	**509**	**14 050**

(a) Le montant total des variations de flux de financement correspond aux montants identifiés dans le tableau des flux de trésorerie consolidés aux postes Émissions d'obligations, de placements privés et d'autres dettes financières à long terme, Remboursements d'obligations, de placements privés et d'autres dettes financières à long terme, Variations des autres dettes financières (à court et long terme) *et* Remboursements du principal des dettes de loyers.

(b) La colonne « Autres mouvements » inclut notamment les intérêts payés comptabilisés dans les Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles *du tableau des flux de trésorerie consolidés. Elle comprend également les reclassements entre non courant et courant.*

Le Groupe contracte des dettes financières à long terme pour financer ses activités à moyen/long terme, ainsi que ses acquisitions. L'augmentation globale de la dette financière de 833 millions d'euros est principalement liée à l'émission obligataire réalisée en juin 2025 pour une valeur nominale de 1 milliard d'euros à échéance janvier 2030 et à une hausse des divers *Commercial paper* pour un montant de 1 531 millions d'euros (valeur nominale), compensées en grande partie par le remboursement d'un Eurobond d'une valeur nominale de 1 500 millions d'euros arrivés à échéance en mai 2025 et à une diminution des dettes de loyer pour 177 millions d'euros.

15.1 Dettes financières non courantes

Les dettes financières non courantes du Groupe au 30 juin 2025 se décomposent comme suit :

En millions d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024	Valeur nominale	Devise	Taux d'intérêt nominal	Date d'émission jj/mm/aaaa	Échéance jj/mm/aaaa
Eurobond [(a)]	744	744	750	EUR	3,00%	05/09/2024	05/03/2032
Eurobond [(b)]	991	990	1 000	EUR	0,75%	27/11/2019	27/11/2031
Eurobond [(c)]	992	-	1 000	EUR	2,63%	10/06/2025	10/01/2030
Eurobond [(a)]	1 245	1 244	1 250	EUR	2,88%	05/09/2024	05/03/2029
Eurobond [(d)]	1 246	1 246	1 250	EUR	0,50%	05/06/2020	05/06/2028
Eurobond [(b)]	1 495	1 493	1 500	EUR	0,38%	27/11/2019	27/11/2027
Placement privé américain	84	94	100	USD	2,65%	05/01/2017	05/01/2027
Eurobond [(d) (e)]	-	1 249	1 250	EUR	0,38%	05/06/2020	05/01/2026
Autre	11	11					
TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES	**6 807**	**7 071**					

(a) Ces lignes se rapportent à l'Émission Obligataire de 2 milliards d'euros effective au 5 septembre 2024.
(b) Ces lignes se rapportent à l'Émission Obligataire de 5 milliards d'euros effective au 27 novembre 2019.
(c) Cette ligne se rapporte à l'Émission Obligataire de 1 milliard d'euros effective au 10 juin 2025.
(d) Ces lignes se rapportent à l'Émission Obligataire de 3 milliards d'euros effective au 5 juin 2020.
(e) Reclassé en Dettes financières courantes.

Au 30 juin 2025, les dettes financières non courantes ont diminué de 264 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2024, essentiellement du fait du reclassement de dettes financières non courantes à dettes financières courantes d'un Eurobond de 1 250 millions d'euros (valeur nominale) et arrivant maintenant à échéance dans les 12 mois suivant la date de clôture, partiellement compensé par une émission obligataire de 1 milliard d'euros (valeur nominale) réalisée en juin 2025 avec une date de maturité en janvier 2030, assortie d'un coupon de 2,625 % soit un rendement de 2,76 %.

Les accords de crédit de la Société comportent certains covenants bancaires (pour plus de détails, voir la Note 18 *Instruments financiers et gestion des risques*), que la Société respecte intégralement au 30 juin 2025.

15.2 Dettes financières courantes

Au 30 juin 2025, les dettes financières courantes du Groupe se décomposent comme suit :

En millions d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024	Valeur nominale	Devise	Taux d'intérêt nominal	Date d'émission jj/mm/aaaa	Échéance jj/mm/aaaa
Eurobond [(a)] [(b)]	1 249	-	1 250	EUR	0,38%	05/06/2020	05/01/2026
Eurobond [(c)] [(d)]	-	1 499	1 500	EUR	0,13%	27/11/2019	27/05/2025
Commercial papers [(d)]	909	193	1 065	USD	4,43%	Q2 2025	Q3 2025
Commercial papers [(d)]	1 530	715	1 530	EUR	2,26%	Q2 2025	Q3 2025
Autre [(d)]	85	92					
TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES COURANTES	**3 773**	**2 498**					

(a) Reclassé des Dettes financières non courantes.
(b) Cette ligne se rapporte à l'Émission Obligataire de 3 milliards d'euros effective au 5 juin 2020.
(c) Cette ligne se rapporte à l'Émission Obligataire de 5 milliards d'euros effective au 27 novembre 2019.
(d) Les variations par rapport aux positions au 31 décembre 2024 sont présentées sur les lignes Variation des autres dettes financières (à court et long terme) et Remboursements d'obligations, de placements privés et d'autres dettes financières à long terme *du tableau de flux de trésorerie consolidés de la période clôturée au 30 juin 2025.*

Les autres dettes financières courantes correspondent à des concours bancaires courants, découverts et intérêts courus, et s'élèvent à 85 millions d'euros au 30 juin 2025 (92 millions d'euros au 31 décembre 2024).

La hausse des dettes financières courantes est principalement portée par le reclassement de dettes financières non courantes à dettes financières courantes comme mentionné plus haut pour 1 250 millions d'euros de valeur nominale et par la variation des différentes lignes de *Commercial Paper* pour près de 1 531 millions d'euros, effets en partie compensés par le remboursement d'un Eurobond d'une valeur nominale de 1 500 millions d'euros.

15.3 Endettement financier net

L'Endettement financier net du Groupe au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 se décompose comme suit :

En millions d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024
Dettes financières non courantes	6 807	7 071
Dettes financières courantes	3 773	2 498
TOTAL PASSIFS	**10 580**	**9 570**
Investissements court terme [(a)]	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(2 786)	(2 251)
TOTAL ACTIFS	**(2 786)**	**(2 251)**
Instruments dérivés sur les dettes financières (couverture de juste valeur)	-	-
ENDETTEMENT FINANCIER NET HORS DETTES DE LOYER	**7 793**	**7 319**
Dettes loyer courantes et non courantes	3 470	3 647
ENDETTEMENT FINANCIER NET	**11 263**	**10 966**

(a) Comme décrit en Note 12 Autres actifs (courants et non courants).

Note 16 Provisions (courantes et non courantes)

Les provisions au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 se décomposent comme suit :

En millions d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024
Provisions pour garanties et retours	133	143
Provisions pour litiges	93	105
Provisions auto-assurance	22	28
Provisions pour restructurations et autres risques	179	209
TOTAL PROVISIONS	**427**	**484**
dont provisions courantes	*230*	*270*
dont provisions non courantes	*197*	*214*

La variation des provisions sur le premier semestre 2025 se décompose comme suit :

En millions d'euros	Garanties et retours	Contentieux	Auto-assurance	Restructurations et autres risques	Total
SOLDE AU 1ER JANVIER 2025	**143**	**105**	**28**	**209**	**484**
Dotations de l'exercice	35	5	9	68	117
Utilisations de l'exercice et reprises	(40)	(9)	(18)	(94)	(161)
Écarts de conversion	(8)	(8)	(3)	(4)	(24)
Regroupements d'entreprises	-	-	-	-	-
Autres mouvements	3	1	6	-	10
TOTAL DES VARIATIONS	**(10)**	**(12)**	**(5)**	**(30)**	**(57)**
SOLDE AU 30 JUIN 2025	**133**	**93**	**22**	**179**	**427**
dont provisions courantes	*112*	*16*	*9*	*92*	*230*
dont provisions non courantes	*21*	*76*	*13*	*87*	*197*

Les provisions (courantes et non courantes) ont diminué de 57 millions d'euros. La dotation de la période, de 117 millions d'euros, est contrebalancée par les utilisations et reprises pour environ (161) millions d'euros et les autres mouvements pour près de (14) millions d'euros (y compris les effets des fluctuations des devises étrangères).

Note 17 Autres passifs (courants et non courants)

Les soldes des autres passifs courants et non courants au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 se décomposent comme suit :

En millions d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024
Dettes sur options de rachat de minoritaires long terme	106	108
Dettes fournisseurs et autres dettes liées aux immobilisations financières	65	57
Instruments dérivés	-	1
Autres	31	26
TOTAL AUTRES PASSIFS NON COURANTS	**202**	**191**
Dettes sur options de rachat de minoritaires court terme	129	180
Dettes liées aux investissements financiers à court terme	29	38
Charges de personnel, cotisations sociales, TVA et autres dettes d'impôt	1 292	1 432
Primes et escomptes	377	505
Dettes avec prolongation des délais de paiement	366	388
Instruments financiers dérivés	143	21
Autres passifs courants	1 026	1 113
TOTAL AUTRES PASSIFS COURANTS	**3 361**	**3 679**

La diminution des dettes sur options de rachat de minoritaires court terme provient de l'effet combiné des réévaluations de l'année et du reclassement, des autres passifs non courants à passifs courants, des options de rachat qui peuvent être maintenant exercées dans les 12 mois suivant la date de clôture.

Dans le tableau ci-dessus, la ligne *Dettes avec prolongation des délais de paiement* fait référence au solde dû aux fournisseurs ayant choisi, sur une base volontaire, d'adhérer à des contrats d'agents payeurs avec des institutions financières mis en place par le Groupe. Ces contrats permettent aux fournisseurs du Groupe, à leur seule discrétion, de vendre leurs créances dues par le Groupe, sans possibilité de recours, à un taux d'intérêt reflétant la notation de crédit du Groupe.

Dans le cadre de ces programmes, aucune garantie n'est fournie par le Groupe ou une de ses filiales et le Groupe n'a aucun intérêt économique dans la décision d'un fournisseur de participer à ces programmes, ni de relation financière directe avec les établissements financiers. Les fournisseurs ayant choisi d'intégrer ce programme de financement ont permis au groupe de bénéficier d'une prolongation des délais de paiement de leurs dettes vis-à-vis de ces fournisseurs sans aucune contrepartie. Comparé aux délais de paiement habituels qui s'appliquent au Groupe dans les différentes régions dans lesquelles il opère, ces délais peuvent être étendus sur des durées allant de 60 à 120 jours.

La Direction n'a pas identifié de risques de liquidité supplémentaires venant de ce programme.

Au 30 juin 2025, les montants dus aux fournisseurs participant à des programmes de financement inclus dans les *Autres passifs courants* (ligne *Dettes avec prolongation des délais de paiement*) s'élèvent à hauteur de 366 millions d'euros (388 millions d'euros au 31 décembre 2024). Ces dettes sont similaires à des dettes fournisseurs en termes de nature et de fonction, sachant qu'elles sont relatives au cycle de fonctionnement normal du Groupe. Au 30 juin 2025, pour l'ensemble du Groupe, près de 75 % de l'encours a été encaissé par les fournisseurs dans le cadre de ces contrats d'agents payeurs.

Les flux de trésorerie liés à ces dettes sont classés comme résultant des activités opérationnelles (ligne *Variations des autres créances et dettes opérationnelles* du tableau des flux de trésorerie).

Les lignes *Autres* des postes *Autres passifs non courants* et *Autres passifs courants* incluent les dettes contractuelles pour un montant total de, respectivement, 22 millions d'euros et 233 millions d'euros (21 millions d'euros et 232 millions d'euros au 31 décembre 2024).

Note 18 Instruments financiers et gestion des risques

Les résultats du Groupe sont exposés aux risques et incertitudes présentés dans les comptes consolidés 2024. L'évaluation de ces risques n'a pas changé au cours du premier semestre 2025 et aucun nouveau risque n'a été identifié à la date de publication du présent rapport.

18.1 Instruments financiers comptabilisés dans l'état de la situation financière consolidée

En millions d'euros	Notes	Total 30 juin 2025	Actifs financiers/ (passifs) – évalués à la juste valeur par le biais du résultat	Participations – juste valeur par le biais des éléments du résultat global	Actifs financiers/ (passifs) au coût amorti	Autres passifs financiers	Instruments dérivés qualifiés comme instruments de couverture
Placements en instruments de capitaux propres	12	714	-	714	-	-	-
Créances sur contrats de location (courantes et non courantes)	12	46	-	-	46	-	-
Créances clients		3 660	-	-	3 660	-	-
Créances sociales et fiscales	12	351	-	-	351	-	-
Avances versées sur commandes	12	157	-	-	157	-	-
Autres instruments financiers (hors instruments dérivés) [(a)]	12	15	-	-	15	-	-
Instruments financiers dérivés	12	18	17	-	-	-	1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	2 786	23	-	2 763	-	-
INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIFS		**7 748**	**40**	**714**	**6 993**	**-**	**1**
Dettes financières non courantes	15	6 807	-	-	6 807	-	-
Autres passifs financiers non courants (hors instruments dérivés) [(b)]	17	180	43	-	31	106	-
Dettes financières courantes	15	3 773	-	-	3 773	-	-
Dettes fournisseurs		2 520	-	-	2 520	-	-
Autres passifs financiers courants (hors instruments dérivés) [(c)]	17	158	10	-	19	129	-
Instruments financiers dérivés	17	143	140	-	-	-	3
INSTRUMENTS FINANCIERS PASSIFS		**13 581**	**193**	**-**	**13 149**	**235**	**3**

(a) Les Autres instruments financiers comprennent essentiellement des dépôts de garantie et prêts octroyés. Ils sont présentés en catégorie Autres parmi les Autres actifs courants et non courants (Voir Note 12 Autres actifs (courants et non courants)).

(b) Hors passifs de contrat IFRS 15.

(c) Hors charges de personnel, cotisations sociales, TVA et autres impôts indirects à payer, primes et décotes, passifs courants et passifs de contrat au sens d'IFRS 15.

La valeur comptable des actifs et des passifs comptabilisés au coût amorti est proche de leur juste valeur à l'exception des dettes financières non courantes pour lesquelles la juste valeur est égale à 6 595 millions d'euros (6 774 millions d'euros au 31 décembre 2024).

18.2 Risques de contrepartie

18.2.1 Risques de crédit liés à la gestion des ressources financières

Le Groupe est exposé à un risque de contrepartie, c'est-à-dire au risque qu'une banque manque à ses obligations contractuelles (placements à court terme, instruments de couverture ou lignes de crédit), ce qui induirait une perte financière pour le Groupe.

À la connaissance du Groupe, aucune perte potentielle induite par l'incapacité des contreparties susmentionnées à s'acquitter de leurs obligations contractuelles n'a été comptabilisée au cours de la période.

18.2.2 Risques de crédit liés aux contreparties commerciales

Le Groupe assure la gestion localement et le suivi du risque de crédit de manière centralisée. Une partie de son chiffre d'affaires est toutefois réalisée directement auprès des consommateurs, ce qui n'expose pas le Groupe à un risque de crédit.

Le risque de crédit du Groupe n'est pas fortement concentré et, dans tous les cas, le Groupe dispose de procédures adéquates pour s'assurer que ses ventes de produits et de services sont effectuées à des clients qu'il estime fiables au vu de leur situation financière et de son expérience passée. Des limites de crédit sont fixées en tenant compte de l'évaluation, interne et externe, de la solvabilité des clients. L'utilisation des limites de crédit est régulièrement contrôlée au moyen de procédures automatiques.

Au 30 juin 2025, les créances clients échues non dépréciées s'élevaient à 275 millions d'euros (296 millions d'euros fin 2024).

En millions d'euros	30 juin 2025	31 décembre 2024
Créances clients à moins d'un an [(a)]	3 437	3 261
Créances clients à plus d'un an [(b)]	223	157
dont :		
créances clients non échues	*3 386*	*3 122*
créances clients échues	*275*	*296*

(a) Au poste Créances clients de l'état de la situation financière consolidée.
(b) Au poste Autres actifs non courants de l'état de la situation financière consolidée.

18.3 Risques de liquidité

Les activités du Groupe l'exposent au risque que ses sources de liquidité se révèlent insuffisantes pour couvrir ses besoins de financement. Le Groupe vise à disposer d'un approvisionnement permanent en liquidité pour assurer son indépendance et sa croissance. Sa politique de financement repose sur la diversification des sources de financement, sur le recours à des financements à moyen et long terme, sur un étalement de l'échéance de ses dettes dans le temps et sur la mise en place de lignes de crédit bancaire confirmées.

Au 30 juin 2025, l'essentiel des financements à long terme et des lignes de crédit du Groupe était concentré sur EssilorLuxottica, qui assure ensuite le refinancement des filiales. Certaines sociétés peuvent toutefois avoir à apprécier l'opportunité de se financer localement, lorsque les financements intragroupe ne sont pas envisageables au regard de la réglementation locale.

Au 30 juin 2025, le Groupe disposait de 2 935 millions d'euros de lignes de crédit confirmées auprès d'établissements bancaires de premier plan. Le tirage sur ces lignes ne fait l'objet d'aucun covenant et aucune de ces lignes n'avait été utilisée à la date de la clôture.

EssilorLuxottica a reçu les notations de crédit suivantes :

	Long terme	Court terme	Perspectives	Date d'effet
Moody's	A2	P-1	Positive	27 septembre 2024
Standard & Poor's	A	A-1	Stable	5 août 2024

La répartition de l'Endettement financier net (hors dettes de loyer) et des lignes de crédit disponibles du Groupe par échéance contractuelle au premier semestre 2025 se décompose comme suit :

En millions d'euros	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	>5 ans	Total
Obligations	1 249	-	2 741	1 245	992	1 735	7 962
Commercial Papers	2 439	-	-	-	-	-	2 439
Prêts bancaires	7	-	8	-	-	-	14
Placement privé	-	84	-	-	-	-	84
Comptes créditeurs de banques	6	-	-	-	-	-	6
Autres dettes	72	-	-	-	-	2	75
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	**3 773**	**84**	**2 749**	**1 245**	**992**	**1 737**	**10 580**
Investissements court terme	-	-	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(2 786)	-	-	-	-	-	(2 786)
Instruments dérivés sur les dettes financières (couverture de juste valeur)	-	-	-	-	-	-	-
ENDETTEMENT FINANCIER NET (HORS DETTES DE LOYER)	**986**	**84**	**2 749**	**1 245**	**992**	**1 737**	**7 793**
Crédits syndiqués disponibles	-	-	1 750	-	-	-	1 750
Crédits bancaires bilatéraux disponibles	117	17	817	235	-	-	1 185
Financement relais disponible	-	-	-	-	-	-	-

La ventilation de la dette nominale brute (c'est-à-dire la valeur nominale) par échéance contractuelle au 30 juin 2025 se décompose comme suit :

En millions d'euros	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	>5 ans	Total
Obligations	1 317	104	2 854	1 342	1 056	1 810	8 484
Commercial Papers	2 439	-	-	-	-	-	2 439
Prêts bancaires	8	-	8	-	-	-	16
Placements privés	1	88	-	-	-	-	89
Comptes créditeurs de banques	6	-	-	-	-	-	6
Autres dettes	79	-	-	-	-	2	82
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	**3 849**	**192**	**2 862**	**1 342**	**1 056**	**1 812**	**11 114**

Certains des accords de financement du Groupe (voir la Note 15 *Dettes financières, incluant les dettes de loyer*) comportent des clauses de sûreté négative et covenants bancaires, comme stipulé dans les accords concernés.

Les covenants bancaires exigent du Groupe de respecter certains ratios financiers. La plus importante de ces clauses a fixé un plafond pour les ratios excédent brut d'exploitation/charges financières et dette prioritaire/total actifs consolidés.

Si le Groupe ne respectait pas les ratios susmentionnés, il pourrait se trouver contraint de rembourser la totalité de la dette restant à payer s'il ne corrigeait pas la situation dans les délais stipulés par l'accord applicable.

Le Groupe vérifie le respect de ces covenants à la fin de chaque semestre. Au 30 juin 2025, il en respecte l'intégralité.

18.4 Risques sur les matières premières

Les activités du Groupe l'exposent à la volatilité des prix de l'énergie, du gaz et des matières premières. En conséquence, le Groupe a conclu des accords et mis en place des instruments financiers de couverture afin de sécuriser ses coûts d'approvisionnement en énergie et en matières premières.

Note 19 Engagements et passifs éventuels

19.1 Engagements

Les engagements sont présentés dans la Note 26 *Engagements et passifs éventuels* des états financiers consolidés 2024.

Il n'y a pas eu de changement significatif en ce qui concerne le montant ou la nature de ces engagements entre le 31 décembre 2024 et le 30 juin 2025.

19.2 Litiges et passifs éventuels

19.2.1 Pratiques anticoncurrentielles présumées

Enquêtes de l'Autorité de la concurrence française

Essilor

Suite à de longues procédures contre Essilor International, le Groupe a été condamné par l'Autorité de la concurrence en France à une amende de 81 millions d'euros le 6 octobre 2022 pour discrimination envers les *pure players* de la vente en ligne et protection des distributeurs physiques dans le cadre de la commercialisation de certains verres de prescription spécifiques, une décision confirmée par la Cour d'appel de Paris le 12 décembre 2024.
Le 13 janvier 2025, le Groupe s'est pourvu en cassation et reste confiant dans sa capacité à prouver que la décision de l'Autorité est infondée. En conséquence, la Direction (après consultation de ses conseils juridiques externes), considère le risque d'une sortie finale de ressource comme non probable, aucune provision n'a donc été constituée et les 81 millions d'euros qui ont été versés à l'administration en France en février 2023 dans l'attente de la décision restent considérés comme le paiement d'une avance à une autorité administrative et comptabilisés comme tel dans les états financiers de la Société. La décision de la Cour de cassation, et celle, ultérieure, de la Cour de renvoi relatives à cette affaire n'étant pas attendues dans les 12 mois suivant la date de clôture, cette avance est comptabilisée en autres actifs non-financiers non courants (voir Note 12 Autres actifs (courants et non courants)).

Luxottica

Suite à de longues procédures contre Luxottica, le Groupe a été condamné par l'Autorité de la concurrence en France à une amende de 125 millions d'euros le 22 juillet 2021 pour pratiques collusoires, une décision confirmée par la Cour d'appel de Paris le 12 décembre 2024.
Le 13 janvier 2025, le Groupe s'est pourvu en cassation et reste confiant dans sa capacité à prouver que la décision n'est pas fondée. Ainsi, la Direction (après consultation de ses conseils juridiques externes) considère le risque d'une sortie finale de ressource comme non probable, aucune provision n'a donc été constituée et les 125 millions d'euros qui ont été versés à l'administration en France en décembre 2021 sont considérés comme le paiement d'une avance à une autorité administrative et sont comptabilisés comme tel dans les états financiers de la Société. La décision de la Cour de cassation, et la décision ultérieure de la Cour de renvoi relatives à cette affaire n'étant pas attendues dans les 12 mois suivant la date de clôture, cette avance est désormais comptabilisée en autres actifs non-financiers non courants (voir Note 12 Autres actifs (courants et non courants)).

Autorité de la concurrence en Turquie

À la suite d'une enquête ouverte en 2021, le Groupe a été condamné par l'Autorité de la concurrence turque à une amende de 492 millions de livres turques le 18 août 2023 pour violation de son contrat d'exclusivité et regroupement abusif. EssilorLuxottica est en désaccord avec l'Autorité de la concurrence turque et a fait appel de cette décision, confiant d'être en mesure de démontrer que cette décision n'est pas fondée. Au second semestre 2024, le Groupe a versé environ 10 millions d'euros dans l'attente de la décision en appel, décaissement considéré comme le paiement d'une avance à une autorité administrative (voir Note 12 Autres actifs (courants et non courants)).

Autres enquêtes

Le Groupe fait également l'objet d'une enquête initiée en 2022 par les autorités en charge de la concurrence en Grèce sur des pratiques commerciales locales.

Par ailleurs, aux États-Unis, la Federal Trade Commission a émis en 2024 une demande d'informations (Civil Investigative Demand) auprès de filiales du Groupe concernant les pratiques commerciales au sein du secteur de l'optique.

Le Groupe collabore avec les autorités compétentes dans le cadre de ces enquêtes en cours.

19.2.2 Actions de Groupe

Certaines entités du Groupe EssilorLuxottica, principalement aux États-Unis et au Canada, font l'objet d'actions de groupe (class actions) ou d'actions de groupe putatif (putative class actions) devant les tribunaux fédéraux et de certains États sur la base d'allégations d'élimination de la concurrence, de fixation des prix, de publicité mensongère et trompeuse, de fausses déclarations, de réclamations au titre de la garantie, de contrôle illicite des optométristes et de violation de la sécurité des données. Il s'agit, entre autres, d'actions de groupe putatif déposées au deuxième semestre 2023 devant les tribunaux fédéraux américains pour des allégations de fixation des prix et de monopole. Les entités concernées contestent vigoureusement le bien-fondé de ces actions.

19.2.3 Litiges fiscaux

EssilorLuxottica est impliqué dans plusieurs litiges fiscaux, au titre desquels le Groupe a d'ores et déjà comptabilisé des provisions.

19.2.4 Autres procédures en cours

Shamir Optical, une filiale américaine de la Société fait l'objet d'une enquête de la part des autorités fédérales américaines (Department of Justice) à propos de certaines activités promotionnelles.

De plus, EssilorLuxottica et ses filiales font l'objet d'actions en justice dans diverses autres procédures juridiques survenues dans le cours ordinaire de leurs activités. EssilorLuxottica conteste le bien-fondé de ces procédures, dans lesquelles elle a fermement l'intention de faire valoir ses droits.

À la date d'approbation par le Conseil d'administration de ces états financiers semestriels consolidés, ces autres procédures en cours et connues du Groupe ne devraient pas impacter significativement sa situation financière ni son résultat.

Note 20 Transactions avec des parties liées

Les principales parties liées sont :

- les membres du Conseil d'administration d'EssilorLuxottica et leur entourage proche ;
- les sociétés sur lesquelles les membres du Conseil d'administration, les principaux dirigeants ou leur entourage exercent le contrôle ou une influence notable ;
- les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence significative ; et
- les sociétés qui exercent un contrôle sur le Groupe.

De plus, comme Delfin S.à r.l. est la maison-mère d'EssilorLuxottica, les parties liées de la Société comprennent également les parties liées de la société Delfin.

Les transactions entre le Groupe et ses parties liées sont de nature commerciale et ces transactions sont conclues dans des conditions de marché dans le cadre des activités commerciales courantes normales, sans variation significative par rapport à l'année précédente.

Note 21 Événements postérieurs à la clôture

Le 4 juillet 2025, l'administration américaine a promulgué le *One Big Beautiful Bill* (OBBB). La Direction suit en permanence l'évolution de la situation afin d'adapter sa réponse en conséquence. À la date du présent document, aucun effet significatif n'est attendu sur la position fiscale du Groupe aux États-Unis.

Aucun autre événement significatif n'est intervenu entre le 1er et le 28 juillet 2025, date d'arrêté des états financiers semestriels consolidés résumés par le Conseil d'administration d'EssilorLuxottica.

Annexe 1

Taux de change

Contre-valeur pour 1 euro		Taux de clôture		Taux moyen	
		30 juin 2025	31 décembre 2024	Premier semestre 2025	Premier semestre 2024
AUD	Dollar australien	1,7948	1,6772	1,7229	1,6422
BRL	Real brésilien	6,4384	6,4253	6,2913	5,4922
CAD	Dollar canadien	1,6027	1,4948	1,5400	1,4685
CNY	Yuan chinois	8,3970	7,5833	7,9238	7,8011
GBP	Livre sterling	0,8555	0,8292	0,8423	0,8546
HKD	Dollar de Hong Kong	9,2001	8,0686	8,5168	8,4540
JPY	Yen japonais	169,1700	163,0600	162,1195	164,4613
INR	Roupie indienne	100,5605	88,9335	94,0693	89,9862
MXN	Peso mexicain	22,0899	21,5504	21,8035	18,5089
USD	Dollar américain	1,1720	1,0389	1,0927	1,0813

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025

Aux actionnaires de la société EssilorLuxottica

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société EssilorLuxottica, relatifs à la période du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Levallois-Perret et Paris-La Défense le 28 juillet 2025

Les Commissaires aux comptes

Forvis Mazars SA	ERNST & YOUNG Audit
Julien Madile	Jean-Roch Varon

Déclaration du responsable du Rapport financier semestriel 2025

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes semestriels consolidés résumés sont établis conformément au corps de normes comptables applicables et donnent une image fidèle et honnête du patrimoine, de la situation financière et du résultat d'EssilorLuxottica, ainsi que de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport d'activité semestriel ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 28 juillet 2025

Francesco Milleri

Président-Directeur Général